

# RAPPORT ANNUEL 2023

SERVICE PUBLIC  
DE PREVENTION ET DE GESTION DES  
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

20/12/2024 

ID : 037-200073161-20241212-DEL135\_2024-DE

# SOMMAIRE

**p04**

Préambule

**p05**

Indicateurs techniques

**P53**

Indicateurs financiers

**P61**

Communication,  
prévention et actions



**François Lalot,**  
8e Vice-Président de Touraine-Est Vallées  
Gestion et valorisation des déchets.

# 1. PRÉAMBULE

Depuis le 1er janvier 2017, la **Communauté de Communes Touraine-Est Vallées (CCTEV)** est compétente en « matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire.

\*\*\*

**Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets** inscrit dans la loi Barnier du 2 février 1995 est devenu une obligation avec le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. La collectivité compétente a l'obligation de rendre un rapport public sur les indicateurs techniques et financiers du service de collecte et de traitement des déchets. La loi du 17 août 2015 titre IV (économie circulaire) relative à la transition énergétique pour la croissance verte a instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans un autre article, le L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). C'est donc le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 (JO du 31 décembre) qui en a précisé les modalités (annexe XIII aux articles D. 2224-1, D. 2224-2 et D. 2224-3 liste les indicateurs techniques et financiers relatifs à la collecte des déchets). Ces indicateurs doivent être utilisés pour la réalisation du rapport annuel à compter du 1er janvier 2017.

Ce rapport est mis à la disposition du public et, le cas échéant, à la disposition des communes de l'EPCI. \*



**10 communes**

Azay-sur-Cher, Chançay,  
La Ville-Aux-Dames,  
Larçay, Monnaie,  
Montlouis-sur-Loire,  
Reugny, Véretz, Vernou-  
sur-Brenne et Vouvray.



**41 414 habitants**

**592.4 kg/hab.  
déchets collectés**



**2**

Déchetteries  
intercommunales

**1**

Plateforme végétaux  
Intercommunale

Nord TEV : Chançay, Monnaie, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

Sud TEV : Azay-sur-Cher, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Montlouis-sur-Loire et Véretz.

\*Etablissement Public de Coopération Intercommunale

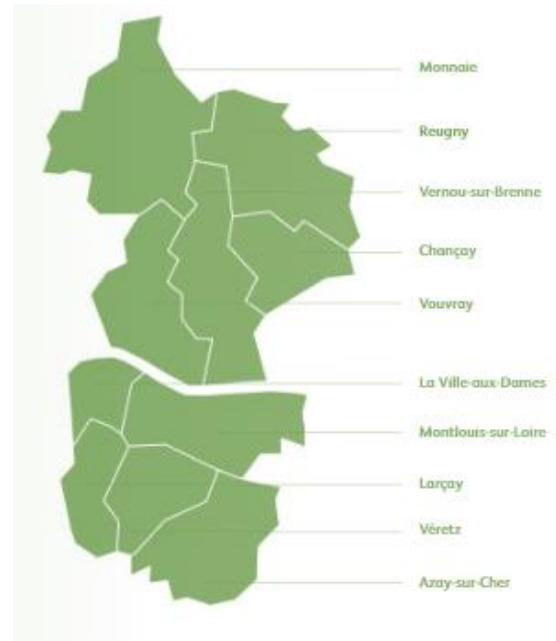
## 2. LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 2.1. Le territoire desservi

La CCTEV exerce sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » sur **10 communes** : Azay-sur-Cher, Chançay, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Monnaie, Montlouis-sur-Loire, Reugny, Véretz, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

Depuis 2018, la communauté de communes est signataire du **CAP 2018-2024** avec CITEO. Dans le cadre de ce CAP, la collectivité est classée en tant que milieu SEMI RURAL.

Le territoire de la TEV se compose de 10 communes et regroupe **41 414 habitants** soit plus de **19 000 foyers**.



Tous les ratios par habitant de ce rapport sont calculés à partir de la population INSEE 2021.

Code commune	Nom de la commune	Population municipale 2023	Population totale 2023	Superficie en km2
37015	AZAY SUR CHER	3 080	3 145	22.85
37052	CHANCAY	1 153	1 154	10.04
37124	LARCAY	2 497	2 541	11.19
37153	MONNAIE	4 737	4 809	39.42
37156	MONTLOUIS SUR LOIRE	11 048	11 213	24.55
37194	REUGNY	1 760	1 797	29.72
37267	VERETZ	4 732	4 816	13.86
37270	VERNOU SUR BRENNNE	2 820	2 877	25.91
37273	LA VILLE AUX DAMES	5 584	5 656	8
37281	VOUVRAY	3 346	3 406	22.92
		<b>40 757</b>	<b>41 414</b>	<b>208.46</b>



#### Type de milieu

CITEO Emballages : mixte rural

#### Typologie d'habitat

Nombre de ménages : 17 006

Taux d'habitat vertical : 11.7%

IAT : 7.34%

Densité moyenne : 195.4hab/km2

En 2022 : extrait « Fiche diagnostic de la TEOM » ADEME 2022 de mai 2024

**Appartement** : 2 580 (12%) => 7% du produit de la TEOM

**Maison** : 16 690 (80%) => 85% du produit de la TEOM

**Total logement** : **19 270**

**Local pro.** : 1 650 (8%) => 8% du produit de la TEOM

Locataire = 25%

Propriétaire : 66 %

Vacants ou autre : 9%

## 2.2. L'organisation de la collecte

Les modes de collecte sur l'ensemble du territoire peuvent être différents en fonction des flux de déchets. Depuis le 1er janvier 2019, de nouveaux marchés pour la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire pour les déchets sont applicables sur le territoire de la TEV.

Déchets pris en charge par le service :

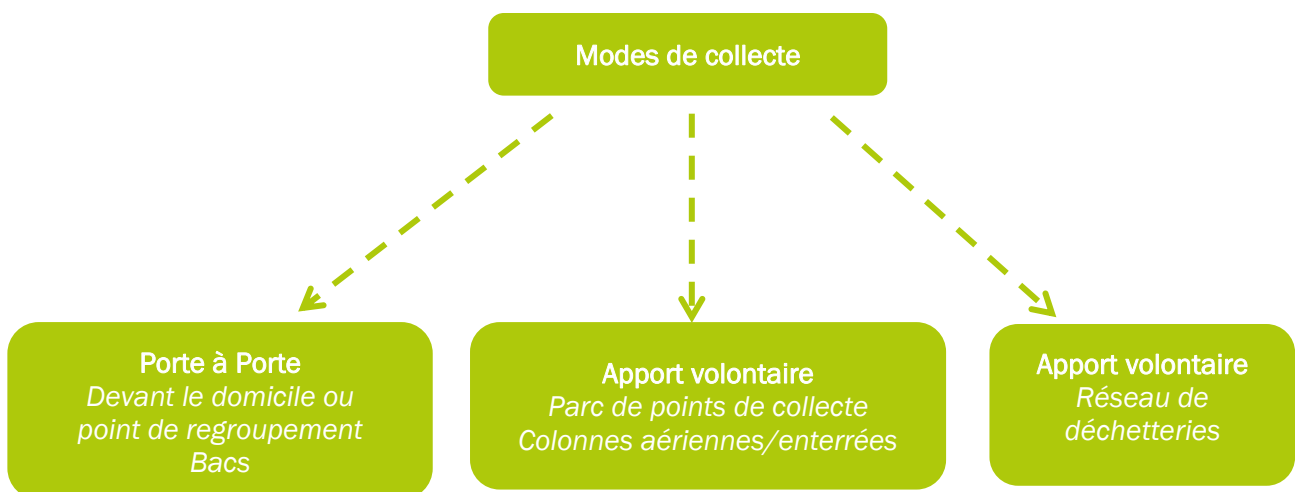
MODE DE COLLECTE (1)	Ordures ménagères	Emballages /papiers	Verre	Biodéchets	Textiles	Déchets verts	D3E**	Autres
	Collecte séparée	✓	✓	✓	✓....	✓	✓	✓
Porte-à-porte	✓	✓	✓					
Apport volontaire*	✓	✓	✓	✓	✓...			
Déchetterie			✓		✓	✓	✓	✓

\*Colonnes aériennes et enterrées

\*\*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

\*\*\* Collecte effectuée en dehors de collecte en AV classique

\*\*\*\*Expérimentation d'un an sur 3 points d'apport volontaire (abris bacs de 240L)



### 2.2.1. La collecte en porte-à-porte (PAP)

L'ensemble de la population de la TEV est desservi en collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et le tri sélectif (emballages ménagers et papiers).

Seul le flux « verre » est collecté en porte-à-porte au sud TEV (fin au 31/12/2023).

La fréquence de collecte diffère en fonction du type d'habitat et du secteur géographique.

## Organisation de la collecte en PAP

Flux	Secteur	Code Couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Ordures ménagères	Nord TEV	Vert/gris	Bac de 120 à 660 L pucé partiellement	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises* et administrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte sur la voie publique</li> <li>Bac individuel ou collectif</li> <li>Pas de collecte jour férié et dimanche</li> </ul>
	Sud TEV	Gris	Bac de 120 à 660 L - 100% pucé	De 1 à 2 fois/sem => fonction des producteurs		
Emballages et papiers =Tri sélectif	Nord TEV	Jaune	Bac de 120 à 660 L - 100% pucé Depuis le 07/01/2019	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises* et administrations	
	Sud TEV	Jaune	Bac de 120 L à 660 L - 100% pucé	1 fois/sem (C1)		
Verre	Nord TEV	x	x	x	x	Uniquement en apport volontaire
	Sud TEV	Vert	Bac de 120 à 240 L - 100% pucé	1 fois/mois (ménages) 1 fois tous les 15 j (habitat collectif et restaurant)* Fin au 31/12/2023		Complément avec quelques points d'apport volontaire

\*Selon conditions spécifiques

## Planning de collecte

Calendrier applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Tous les calendriers sont en ligne sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.touraineestvallees.fr/listes/la-collecte-des-dechets/>

Horaires de collecte / travail en double poste depuis le 01/01/2019 (4h → 22h)

	PARTICULIER			HABITATS COLLECTIFS COMMERCANT			PROFESSIONNELS ZA	
	Ordures ménagères	Tri sélectif	verre	Ordures ménagères	Tri sélectif	verre	Ordures ménagères	Tri sélectif
Azay/Cher	vendredi	mercredi	1 <sup>er</sup> lundi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Chancay	mardi	jeudi	x	mardi	jeudi	x	mardi	jeudi
Larcay	lundi	mercredi	4 <sup>e</sup> lundi du mois	Lundi et jeudi	mercredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
La Ville aux Dames Nord	lundi	lundi	1 <sup>er</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	Lundi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
La Ville aux Dames Sud	jeudi	mardi	2 <sup>e</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
Monnaie	lundi	mardi	x	lundi	mardi	x	lundi	mardi
Montlouis/Loire secteur A1	mardi	mercredi	4 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Montlouis/Loire Secteur A2	mardi	mercredi	3 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Montlouis/Loire Secteur B	vendredi	vendredi	3 <sup>e</sup> lundi du mois	Mardi et vendredi	vendredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Reugny	jeudi	vendredi		jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi
Veretz	jeudi	mercredi	2 <sup>e</sup> lundi du mois	Lundi et jeudi	mercredi	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
Vernou	mercredi	jeudi	x	mercredi	jeudi	x	mercredi	jeudi
Vouvray	jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi

## Moyens techniques

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	Véhicules titulaires :
Emballages et papiers	4 x 26 T (EURO VI Benne mono-compartmentées de 2023) - Gazole : 1 chauff + 1 ripp
Verre	1 x 7.5 T (EURO VI benne mono-compartmentée PP (de 2014) - gazole : 1 chauffeur 100% benne de collecte géolocalisées
	Véhicules de réserve :
	1 x 26 T (mono-compartmentées de 2020) - gazole
	1 x 7.5 T mono-compartmentées de 2018) - gaz

Changement de la flotte de véhicules de collecte en PP en juin 2023.

## Pannes engendrant un retard ou report de collecte en 2023 – collecte PP :

- 2 demi-journées
- 26 journées

### Moyens humains :

PRESTATAIRE	PORTE A PORTE		
	OMR	EMB + PAPIER	VERRE
RESP. CONTRAT		0.6 ETP	
CHEFFE EQUIPE		1 ETP	
CHAUFFEURS		8.8 ETP	
RIPEURS		6.6 ETP	
<b>TOTAL</b>		<b>17 ETP PAP</b>	

Pas de changement comparativement à 2022.

Accident du travail : 0

### Heures de services :

PRESTATAIRE	PORTE A PORTE		
	OMR	EMB + PAPIER	VERRE
PAP	7 008 H	6 622 H	801 H
Equivalent jours	1 001 J	946 J	114 J

### Points noirs de collecte

La communauté de communes poursuit ses engagements en matière d'actions visant à réduire les points noirs de collecte, dans le respect de la **recommandation R437** de la CNAMTS, permettant de réduire les risques d'accidents (suppression de manœuvres dangereuses, conteneurisation en bacs, fin du « fini-parti », marche-arrières, ...).

Depuis 2018, un **plan d'actions** est mis en œuvre pour réduire et supprimer **les 69 points identifiés sur le territoire par SUEZ**.

Nombre de point en 2018 à résoudre	69	%
Nombre de point au 31/01/2023 à résoudre	24	34.7
Nombre de point au 31/12/2023 à résoudre	18	26



*Bilan carbone - PAP OM et CS : estimation (réf 2024) : 351 TCO2e/an*

## 2.2.2. La collecte en apport volontaire (AV)

La collecte en apport volontaire n'est pas homogène sur le territoire de la TEV.

## Type de déchets

	Ordures ménagères	Emballages/papiers	Verre
Nord TEV			✓
Sud TEV	✓	✓	✓

## Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	Véhicule titulaire OM et CS:
Emballages et papiers	1 x 26T
Verre	Camion grue avec bras ampli roll (simple crochet et Kinshofer) Camion OMR et Tri géolocalisés Gazole + pesée embarquée Euro VI - mono compartimenté - 2018
	Véhicule titulaire VERRE :
	Camion grue avec bras ampli roll (simple crochet et Kinshofer) Gazole Euro VI - mono compartimenté Sans pesée embarquée en 2023
	Véhicule(s) de réserve :
	Pas de véhicule

## Moyens humains

PRESTATAIRE	APPORT VOLONTAIRE		
	OMR	EMB + PAPIERS	VERRE
RESP CONTRAT	0.1 ETP		x
CHEFFE EQUIPE	0.2 ETP		x
CHAUFFEURS	0.3 ETP		0.27 ETP
RIPEURS	x		x

Pas de changement comparativement à 2022.

## Heures de services

PRESTATAIRES	PORTE A PORTE		
	OMR	EMB + PAPIER	VERRE
AV SUEZ	319.34 h	309.79 h	x
AV PAPREC	x	x	558.0 h

## Organisation de la collecte en AV

Flux	Secteur	Code Couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Ordures ménagères	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV
	Sud TEV	Gris	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	De 1 fois/sem (C1) à 2 fois/sem (C2) sur secteurs particuliers	Ménages, entreprises et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) <b>Mode de collecte minoritaire</b>
	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV

Emballages et papiers =Tri sélectif	Sud TEV	Jaune	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) <b>Mode de collecte minoritaire</b>
Verre	Nord TEV	Vert	Colonnes aériennes et enterrées 3 m3 (simple crochet)	1 fois/sem (C1) <b>Planning annuel fonction du taux de remplissage</b>	Ménages, entreprises et administrations	<b>Uniquement en apport volontaire</b>
	Sud TEV	Vert	Colonnes aériennes et enterrées 3 à 4 m3 (kinshofer et simple crochet)			<b>Mode de collecte minoritaire</b>

## Parc du 01/01/2023 au 31/10/2023

Étiquettes de lignes	DEM		Total DEM	OM		Total OM	VERRE		Total VERRE	Total général
	AE	ENT		AE	ENT		AE	ENT		
AZAY-SUR-CHER							3		3	3
CHANÇAY							4		4	4
LA VILLE-AUX-DAMES	2	3	5	2	3	5	6	3	9	19
LARÇAY		4	4		4	4	1	2	3	11
MONNAIE							15	3	18	18
MONTLOUIS-SUR-LOIRE		14	14		14	14	8	9	17	45
REUGNY							5	3	8	8
VÉRETZ							3		3	3
VERNOU-SUR-BRENNE							9	3	12	12
VOUVRAY							15	3	18	18
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>69</b>	<b>26</b>	<b>95</b>	<b>141</b>

AVA : 3m3 AVE : 5m3 hors verre : 4m3 Parc après déploiement parc au sud - nov 2023	DEM	OM	VERRE	Total général
<b>AZAY-SUR-CHER</b>			<b>13</b>	<b>13</b>
AERIEN			13	13
<b>CHANÇAY</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
AERIEN			4	4
<b>LA VILLE-AUX-DAMES</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>30</b>
AERIEN	2	2	17	21
ENTERRE	3	3	3	9
<b>LARÇAY</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>20</b>
AERIEN			10	10
ENTERRE	4	4	2	10
<b>MONNAIE</b>			<b>18</b>	<b>18</b>
AERIEN			15	15
ENTERRE			3	3
<b>MONTLOUIS-SUR-LOIRE</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>54</b>	<b>82</b>
AERIEN			45	45
ENTERRE	14	14	9	37
<b>REUGNY</b>			<b>8</b>	<b>8</b>
AERIEN			5	5
ENTERRE			3	3

<b>VÉRETZ</b>			<b>14</b>	<b>14</b>
AERIEN			14	14
<b>VERNOU-SUR-BRENNE</b>			<b>12</b>	<b>12</b>
AERIEN			9	9
ENTERRE			3	3
<b>VOUVRAY</b>			<b>18</b>	<b>18</b>
AERIEN			15	15
ENTERRE			3	3
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>173</b>	<b>219</b>

### Tableau de répartition des colonnes sur le territoire en décembre 2023

Répartition par type de colonne	DEM	OM	VERRE	Total général	Répartition
AERIEN	2	2	147	151	69%
ENTERRE	21	21	26	68	31%
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>173</b>	<b>219</b>	
%	10.5	10.5	79%	100%	

75 colonnes de plus qu'en décembre 2022 (+52%)=> exclusivement en flux verre en raison de l'arrêt de la collecte en porte-à-porte du verre au sud CCTEV au 01/01/2024.

### Visuels du parc de colonnes



## Moyens techniques

		Taux moyen de remplissage /flux	Tonnage moyen / colonne	Nombre de levée
Apport Volontaire	OMR	63%	0.27	1 150 (hausse)+9%
	Tri Sélectif	76%	0.11	1 143 (hausse) +6%
	Verre	49.6%	0.48	1 711 (hausse) +55%
<b>TOTAL</b>		<b>62.8% moy.</b> + 5.1 % par /2022	<b>0.3 moy</b>	<b>4 004 lévées</b> + 765 par rapport à 2022 soit +23.6%

Taux moyen de remplissage des OMR : hausse

Taux moyen de remplissage du tri sélectif : légère augmentation/2022 => campagne de communication CCTEV avec les bailleurs.

Taux moyen de remplissage du verre : légère hausse (changement de prestataire au 01/01/2023 + nouvelle organisation et adaptation au calendrier de collecte + extension du parc en nov 2023 + lancement de la campagne de communication sur le Verre)

## Planning de collecte

**Calendrier applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (nouveau calendrier).**

- Collecte tri sélectif en Apport volontaire (colonnes) : **mardi**
- Collecte OMR en Apport volontaire (colonnes) : **lundi et jeudi (certains sites)**
- Collecte du verre (colonnes) : **mardi**



**219 colonnes d'AV sur le territoire** (au 31/12/2023)

**68 PAVE**

**151 PAVA**






**173 colonnes verre (79% du parc)**

## Collecte spécifique des textiles en AV

Communes	Nombre de contenant
Azay-sur-Cher	2
Chançay	2
La Ville-aux-Dames	6
Larçay	3
Monnaie	3
Montlouis-s/Loire	4
Reugny	3
Véretz	2
Vernou-sur-Brenne	6
Vouvray	4
<b>TOTAL</b>	<b>35 contenants</b>



## Schéma de collecte en PAP et AV

	FLUX	MODE DE COLLECTE	SECTEUR GEOGRAPHIQUE	PRESTATAIRE DE SERVICE
	Ordures ménagères	Porte-à-porte	TEV	Suez
		Apport volontaire	Sud TEV	
	Emballages et papiers	Porte-à-porte	TEV	Suez
		Apport volontaire	Sud TEV	
	Verre	Porte-à-porte	Sud TEV	Suez
		Apport volontaire	TEV	Paprec
		Déchetterie Vernou (benne 15m3)	Nord TEV	Suez
	Textiles	Apport volontaire	TEV	Le Relais 37 <del>LE RELAIS</del> Re_fashion
	Biodéchets	Abris bacs => apport volontaire	3 communes	SUEZ

## Kilomètres parcourus pour les collectes PAP et AV



**228 607 kms** parcourus pour la collecte des déchets (hors déchetteries) en 2023 (Soit +5 443 kms/2022).

Flux	Km parcourus jusqu'au centre de transfert	Kms parcourus jusqu'à l'exutoire	TOTAL	Exutoire
Ordures ménagères	PP : 81 756 kms AV : 4 098 kms ----- <b>85 854 kms</b>	PP : 20 943 km AV : 3 278 km ----- <b>24 221 kms</b>	<b>110 075 kms</b>	Centre de traitement enfouissement (19.7%) ou incinération (80.3%)
Emballages et papiers	PP : 70 369 km AV : 3 985 km ----- <b>74 354 kms</b>	PP : 17 998 km* AV : 814 km ----- <b>18 812 kms</b>	<b>93 166 kms</b>	2 Centres de tri 72 et 37
Verre	PP : 9 808 km AV : 10 817 kms ----- <b>20 625 kms</b>	Inconnus	<b>20 625 kms</b>	Unités de stockage (2 dans le 37)
<b>Biodéchets</b> NOUVEAUTE 2023	<b>4 741 kms</b>		<b>4 741 kms</b>	Unité de méthanisation (37)

\*Maintien du transfert à 100% CS nord et sud jusqu'au 31/12/2024 sur le site de Suez à Montlouis sur Loire malgré l'ouverture du Centre de tri à Parçay-Meslay (changement d'organisation au 01/01/2024).

## EVOLUTION KMS

	2022	2023	EVOLUTION
COLLECTE OMR	88 580	85 854	Diminution kms parcourus avec renouvellement flottes BOM en 2033 (moins dysfonctionnement) <b>-7.8%</b>
TRANSPORT OMR	30 909	24 221	
COLLECTE CS	62 312	74 354	Plus de Kms parcourus en PAP/2022 (+11 856 kms) <b>+9.7%</b>
TRANSPORT SC	22 579	18 812	
VERRE	18 783	20 625	Nov + déc avec nouveau parc AV verre <b>+9.8%</b>
BIODECHETS	0	4 741	Nouveau service proposé en 2023

## EXUTOIRES

CENTRE DE TRANSFERT POUR OM ET CS	100% des tonnages PP et AV sur 2023	Montlouis sur Loire	SUEZ
CENTRE DE TRI	De janvier à mi-nov 2023 82% tonnages CS de 2023	Valorpole au Mans 110 kms de la CCTEV	SUEZ
	De mi-novembre au 31/12/2023 18% tonnages CS de 2023	Tri Val de Loir(e) 17 kms de la CCTEV	SPL / PAPREC
TRAITEMENT OMR	Incinération (80.3%)	Valcante à Blois (93%) 71 kms de la CCTEV UVEA à Ouarville(7%) 172 kms de la CCTEV	SUEZ
	Enfouissement (19.7%)	ISDND à Sonzay 35 kms de la CCTEV	SUEZ
STOCKAGE VERRE	Stockage avec rechargement PP	Centre de transfert Montlouis	SUEZ
	Stockage avec rechargement AV	Centre de transfert La Riche 17 kms de la CCTEV Centre de transfert Amboise 19 kms de la CCTEV	PAPREC VALECO
	100% verre déch. Vernou	Centre de transfert Montlouis	SUEZ
TRAITEMENT BIODECHETS	100% biodechets – abirs bacs exp.2023	Méthanisation 47 kms de la CCTEV	BIO ENERGIE TOURAINE

## 2.2.3 La collecte en abris bacs

La collecte en apport volontaire en abris bacs est proposé à titre expérimental en 2023 avec l'installation de 3 abris bacs sur les communes de La Ville Aux Dames, Montlouis sur Loire et Vouvray.

### Type de déchets

	Reste Alimentaire	Déchet de préparation cuisine	Déchets verts	Déchets carnés	Déchets durs	Sac pre collecte
OUI	✓	✓				
NON			✓	✓	✓	✓

### Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Biodéchets	Porteur avec hayon - gazole

### Moyens humains

PRESTATAIRE	Biodéchets
RESP CONTRAT	x
CHEFFE EQUIPE	x
CHAUFFEURS	1 agent
RIPEURS	x

### Heures de services

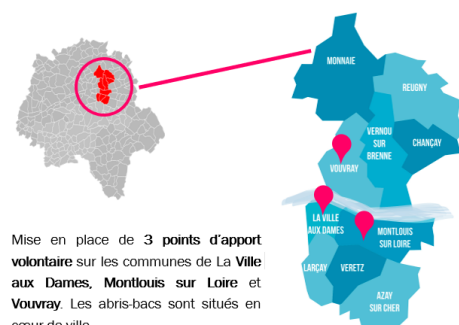
PRESTATAIRE	Biodéchets
CHAUFFEUR	260 h

### Organisation de la collecte en AV

Flux	Secteur	Code Couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Biodéchets	Restreint 3 communes	Marron/vert	Abri bac avec contrôle accès par carte + 1 bac 240 L non pucé	De 1 fois/sem (C1)	Ménages	Montlouis sur Loire (proche HC), Vouvray (centre bourg), La Ville Aux Dames (lotissement + coll AV Omr et tri) <b>Mode de collecte expérimental</b>

### Parc

La Ville Aux Dames	1 abris bac + 1 bac 240L	174 foyers utilisateurs /300 ciblés
Montlouis sur Loire	1 abris bac + 1 bac 240L	
Vouvray	1 abris bac + 1 bac 240L	



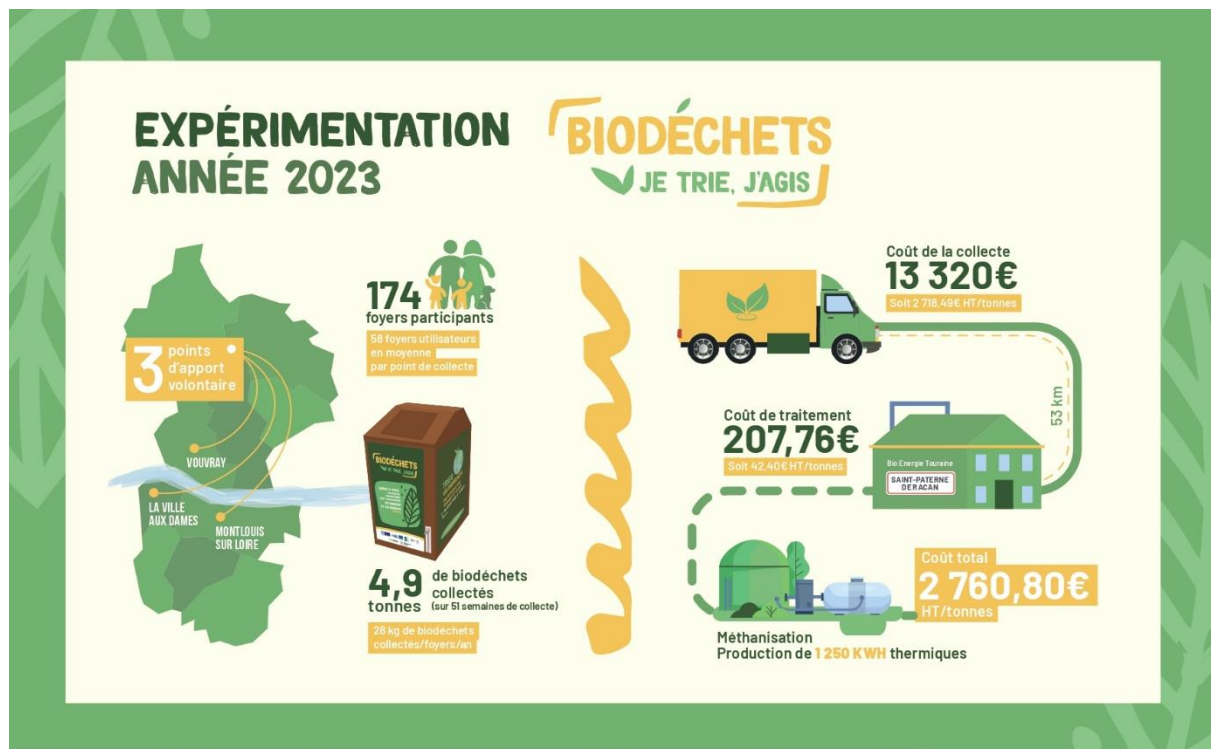
Mise en place de 3 points d'apport volontaire sur les communes de La Ville aux Dames, Montlouis sur Loire et Vouvray. Les abris-bacs sont situés en cœur de ville.

## Visuels du parc de colonnes



## Moyens techniques

		Taux moyen de remplissage /point	Tonnage moyen / bac	Nombre de levée
Abris bacs	Biodéchets	>50% et <70%	0.32	50



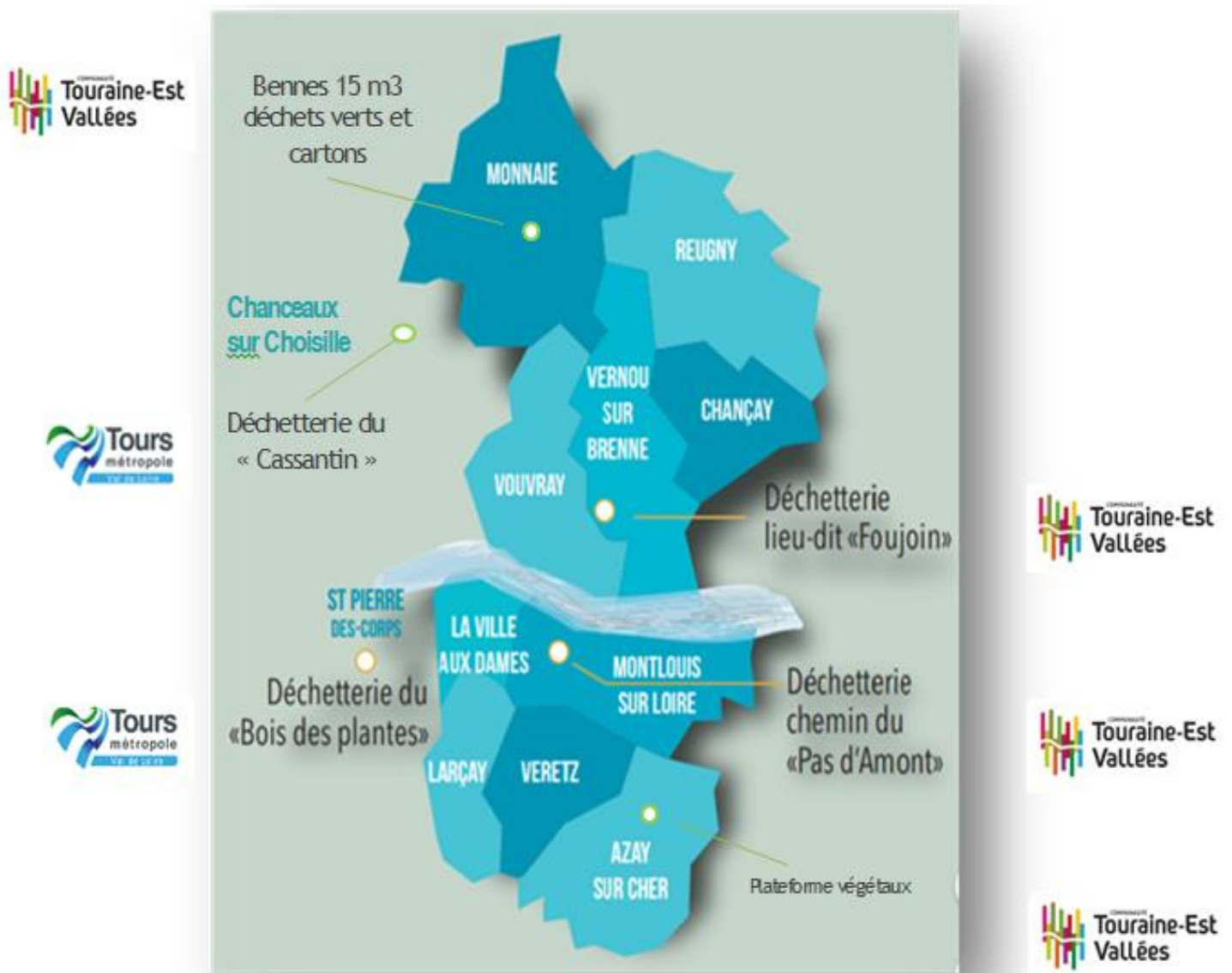
## 2.2.4 Les déchetteries intercommunales

En 2023, les administrés du territoire ont accès à un réseau de déchetteries dense :



- 2 DECHETTERIES INTERCOMMUNALES (Montlouis et Vernou)
- 2 DECHETTERIES METROPOLITAINES (Bois de Plante et Cassantin)
- 1 PLATEFORME VEGETAUX INTERCOMMUNALE (Azay sur Cher)
- BENNES DE COLLECTE DECHETS VERTS (Monnaie)

### Localisation des installations



### Modalités d'accès aux sites

Pas de gestion informatisée actuellement en place sur les sites.

Modalités d'accès des professionnels/CESU/associations : décision annuelle de la collectivité par délibération.

	PERIMETRE	UTILISATEUR			CONDITIONS DEPOTS		Ouverture	
	Communes	Particulier	Professionnel	Admi.	Techniques	Financières		
SITES	Déchetterie de Montlouis s/ L.*	TEV	✓	✓	✓	Limite dépôts 3m <sup>3</sup> /jour Véhicule < 3.5T Carte d'accès – sans gestion informatisée	Gratuit sauf pour les PRO : <b>Forfait de 1 033 €</b> pour 50 m <sup>3</sup>	Annuelle
	Déchetterie de Vernou s/Br.*	TEV + Noizay	✓	✓	✓	Limite dépôts 3m <sup>3</sup> /jour Véhicule < 3.5T Macaron et carte accès – sans gestion informatisée	<b>Forfait de 623 €</b> pour 25 m <sup>3</sup> <b>Paiement de 30 €</b> le m <sup>3</sup>	Annuelle
	Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.	Monnaie	✓			Selon condition de Tours Métropole Val de Loire	Facturation au passage par la TEV (12€ /passage)	Annuelle
	Déchetterie de Saint Pierre des Corps	5 communes Sud TEV	✓			Selon condition de Tours Métropole Val de Loire	Facturation au passage par la TEV (12€ /passage)	Annuelle
	Plateforme déchets verts	Azay, Larçay et Véretz	✓			Limite dépôts à 3m <sup>3</sup> /jour Titre accès déch. Montlouis	Gratuit	Périodique
	Bennes temporaires à Monnaie	TEV	✓			Identiques conditions des déchetteries intercommunales		Périodique

\*Délibération DEL 134-2022

### Gestion des sites intercommunaux

2 déchetteries intercommunales	Marché public Exploitation haut et bas de quai Convention avec SMICTOM d'Amboise pour Noizay	Suez
1 plateforme « végétaux » intercommunale	Marché public/convention Gardiennage Broyage et valorisation	Suez Entreprises extérieures
Bennes de collecte déchets verts	Marché public/convention Gardiennage Rotation des bennes	Mairie de Monnaie Suez

### Sites métropolitains

Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.	Conventionnement pluriannuel depuis 2014	Tours Métropole Val de Loire
Déchetterie du « Bois de Plante » à Saint Pierre des Corps	Conventionnement pluriannuel depuis 2017	Tours Métropole Val de Loire

## Déchetterie intercommunale du Pas d'Amont

### Coordonnées :

Chemin Du Pas d'Amont  
 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE  
 ICPE SOUMISE AU REGIME DECLARATIF AVEC CONTROLE



### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2023	Du lundi Au vendredi	Le samedi
<b>Horaires d'hiver</b> 1er novembre Au 28 février	9h à 12h30 14h30 à 17h	8h30 à 12h30 13h30 à 17h
<b>Horaires d'été</b> 1er mars Au 31 octobre	9h à 12h30 14h30 à 18h	8h30 à 12h30 13h30 à 18h

Ouverte 6 jours/7.  
 Fermée les jours fériés.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Cartons bruns	✓		Benne de 30 m3 ouverte	CITEO
Déchets verts	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	Brangeon
Ferrailles et métaux	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
Verre ménager	✓		Colonne aérienne	CITEO
Terre et gravats	✓		Benne de 10 m3 ouverte	Covali
Batteries usagées et piles	✓		Contenants spécifiques	Volta
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers Ecosystem
Encombrants	✓		Benne de 30 m3 ouverte	SUEZ
Lampe et néons recyclables	✓		Contenant spécifique	Ecosystem
Déchets d'Equipement Ameublement usagés ménagers (DEA)	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Eco-maison
Cartouches d'encre usagées	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	Printerre
Bois	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 01/03/17
Clichés radiographiques	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)		✓		DASTRI
Huiles de vidanges et alimentaires	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Pots de peintures, les phytosanitaires	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Capsules Nespresso	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante		✓		

### Moyens humains

PRESTATAIRE	Hiver		Eté	
	Lundi vendredi	Samedi	Lundi vendredi	Samedi
NBR AGENT	3	3	3	3

## Déchetterie intercommunale de Foujoin

### Coordonnées :

Lieu-dit Foujoin  
 37210 VERNOU SUR BRENNE  
 ICPE SOUMISE AU REGIME DECLARATIF AVEC CONTROLE



### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2023	Lundi et vendredi	Mardi et jeudi	Mercredi et samedi
<b>Horaires d'hiver</b> 1er novembre Au 28 février	14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 17h
<b>Horaires d'été</b> 1er mars Au 31 octobre	14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 18h

Ouverte 6 jours/7.  
 Fermée les jours fériés.

*Reprise de la collecte des déchets dangereux en juillet 2023 (suite incendie de juillet 2022).*

### Déchets autorisés

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Cartons bruns	✓		Benne de 30 m3 ouverte	CITEO
Déchets verts	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	Agri compost Touraine
Ferrailles et métaux	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
Verre ménager	✓		Benne de 15 m3 ouverte	CITEO
Terre et gravats	✓		Benne de 10 m3 ouverte	Covali
Batteries usagées et piles	✓		Contenants spécifiques	Volta
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers Ecosystem
Encombrants	✓		Benne de 30 m3 ouverte	SUEZ
Lampe et néons recyclables	✓		Contenant spécifique	Ecosystem
Déchets d'Equipement Ameublement usagés ménagers (DEA)	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Eco-maison
Cartouches d'encre usagées	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	Printerre
Bois	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 05/01/15
Clichés radiographiques	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	✓		Boîtes DASTRI et Contenants spécifiques	DASTRI Particuliers en automédication
Huiles de vidanges et alimentaires	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Pots de peintures, les phytosanitaires	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Capsules Nespresso	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante		✓		

### Moyens humains

PRESTATAIRE	Hiver		Eté	
	Lundi vendredi	Samedi	Lundi vendredi	Samedi
NBR AGENT	2	2	2	3

## Plateforme « végétaux » intercommunale

### Coordonnées :

Lieu-dit La Foltière  
37270 AZAY SUR CHER



### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2023	Le samedi
Du 18 mars au 25 novembre : 44 ouvertures	9h à 12h 14h à 17h

Fermée les jours fériés.

### Déchets autorisés

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Observations
<b>Déchets verts</b> Feuilles mortes Tontes de pelouse Tailles de haies (max 18 cm de diamètre) Résidus d'élagage et petits branchages	✓		Déversement directement au sol dans les casiers de stockage
Ordures ménagères Déchets industriels Déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin) Déchets anatomiques et infectieux Les déchets d'amiante ou des dérivés, le fibrociment Les déchets de construction et issus de l'ameublement Etc		✓	

### Moyens humains

PRESTATAIRE	Hiver		Été	
	Lundi vendredi	Samedi	Lundi vendredi	Samedi
NBR AGENT	0	1	0	1

### Chiffres 2023

- 44 ouvertures
- Installation ICPE soumise à enregistrement
- Service de proximité, complémentaire à celui des déchetteries intercommunales
- 3 broyages en 2023 (27 T /heure)
- 1 local mobile (sanitaire, bureau)



## Bennes de collecte déchets verts

### Coordonnées :

Rue des Chesneaux  
37380 MONNAIE



### Horaire d'ouverture

Ouvertures 2023	Le samedi
Du 18 mars au 25 novembre : 31 ouvertures	13h30 à 18h

Fermé les samedis fériés.

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Déchets verts	✓		2 à 3 Bennes de 15 m3 ouverte	Gardiennage par agents communaux



Service de proximité proposé annuellement depuis 2014.  
Prestation complémentaire à celle proposée en déchetterie.

## POUR L'ENSEMBLE DES SITES

### Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Tout flux hors DDS	Véhicules 26 t avec bras - Gazole - Euro VI Remorques 19 T - Gazole - Euro VI 1 Le compacteur mobile (déplacement benne + rouleau de 2,5 tonnes au bout d'un bras) / déchetterie.
DDS	Véhicule 19 T porteur avec hayon

### Moyens humains

PRESTATAIRE	TOUT FLUX
CHAUFFEURS	X
AGENT ACCUEIL déch + plateforme	10 795 heures par an 6 ETP d'agent

## 2.3 L'organisation du traitement

### 2.3.1 Traitement des déchets collectés en PAP et AV

Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en porte-à-porte et en apport volontaire, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :




Flux	Lieu de transfert	Lieu de traitement final	Repreneurs matières
Ordures ménagères	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	ISDND (37et 45) UVE (41 et 28)	x
Emballages et papiers	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Centre de tri Valorpole (72) Centre de tri SPL Tri Val de Loir(e) (37)	Papiers : Norske Skog Golbey Carton : Papeteries Palm Plastiques : Valorplast Aluminium : Regeal Affimet Acier : Arcelor Mittal
Verre PAP Sud TEV	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Usine de SAMIN à Rozet St Albin (02)	Verallia
Verre AV TEV	Quai de transfert/stockage SMICTOM d'Amboise (37) et La Riche (37)	Usine de SAMIN à Châteaubernard (16) Usine de GUERIN à Andrézieux Bouthéon (42)	
Textiles	La Riche (37)	Chartres	Le Relais
Biodéchets	x	Saint Paterne Racan	Bio énergie touraine



A partir de 2024, la gestion de la reprise des matières issues de la collecte sélective est confiée à la SPL Tri Val de Loir(e).

En raison du changement de prestataire pour les verres en AV au 01/01/2024, deux sites de stockage et de rechargement du verre sont à la disposition de la CCTEV.

### 2.3.2 Traitement des déchets collectés en déchetterie

Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en déchetterie, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :

Déchetterie	Flux	Lieu de transfert	Lieu de traitement final
Montlouis et Vernou	Bois en mélange avec tout-venant si pas DEA	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Installation de stockage de déchets non dangereux (37 Sonzay)
Montlouis et Vernou	Gravats (sans plâtre)	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Plateforme de valorisation COVALI (37 Truyes)
Montlouis et Vernou	Tout-venant + bois	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Installation de stockage de déchets non dangereux (37 Sonzay)
Montlouis	Végétaux	→	Usine de compostage BRANGEON (37 St Pierre des Corps)
Vernou et bennes Monnaie	Végétaux	→	Plateforme de compostage AGRI COMPOST TOURAINE ENVIRONNEMENT (37 Chanceaux sur Choisille)
Montlouis et Vernou	Ferraille	→	Reprise par MENU (37 St Pierre des Corps)
Montlouis et Vernou	Cartons	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Reprise par Papeterie PALM (37 Descartes)
Vernou	Verre	Quai de transfert de SUEZ à Montlouis (37)	Reprise par VERALLIA
Montlouis et Vernou	DEEE	PAPREC (37 La Riche) 	GEMHF : Revival (14) GEMF : TRIADE ELECTRONIQUE - SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU (49) PAM : Triade électronique (49) Ecrans et e. plats : ENVIRONNEMENT RECYCLING – DOMERAT
Montlouis	Déchets dangereux (DDS)	Centre de tri de SARP OSIS /SOA (37 Joué-lès-Tours)	Lieu de traitement adapté à chaque produit toxique ( <i>hors périmètre EcoDDS</i> )
Vernou			
Montlouis et Vernou	Lampes et néons	Centre de regroupement de PAPREC D3E (86 Chauvigny)	ARTEMIS (10) 
Montlouis et Vernou	Capsules Nespresso	SUEZ (37)	
Montlouis et Vernou	Mobilier Meubles ménagers	Centre de tri SUEZ (37 Montlouis)	Reprise par Ecomaison 

Vernou	DASRI	Opérateur SECHE HEATHCARE (Bretagne)	UIOM à Blois (41) 
Montlouis et Vernou	Cartouches d'encre	Centre de tri de Printerre	Usine de recyclage ou réutilisation
Montlouis et Vernou	Piles et accumulateur	PAPREC DEEE (37 Joué-lès- Tours)	Recyclage par repreneur Corepile Volta 
Montlouis et Vernou	Batteries	→	Reprise par MENU (37 St Pierre des Corps)
Montlouis et Vernou	Clichés radio	Centre de regroupement PSF 37	Traitement à Nantes (44)

De nouvelles filières REP seront mises en place en 2024 dans les deux déchetteries intercommunales (REP jouets et ABJ).

Une collecte des pneumatiques usagés a été organisée par la CCTEV 2023 auprès des services techniques des communes du territoire (7T).

### 2.3.3 *Traitement des déchets collectés sur la plateforme végétaux*

Le schéma suivant présente pour le flux collecté sur la plateforme le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :

Flux	Lieu de transfert	Lieu de traitement final
Déchets verts	Stockage sur site	
	Gestion des tas sur site (externalisation de la prestation)	
	Broyage sur site (externalisation de la prestation)	Valorisation agricole locale (37)

## 2.4 La production des tonnages : bilan 2023

Les tonnages produits pour chaque type de déchets sont présentés ci-dessous.

Il s'agit dans l'ordre :

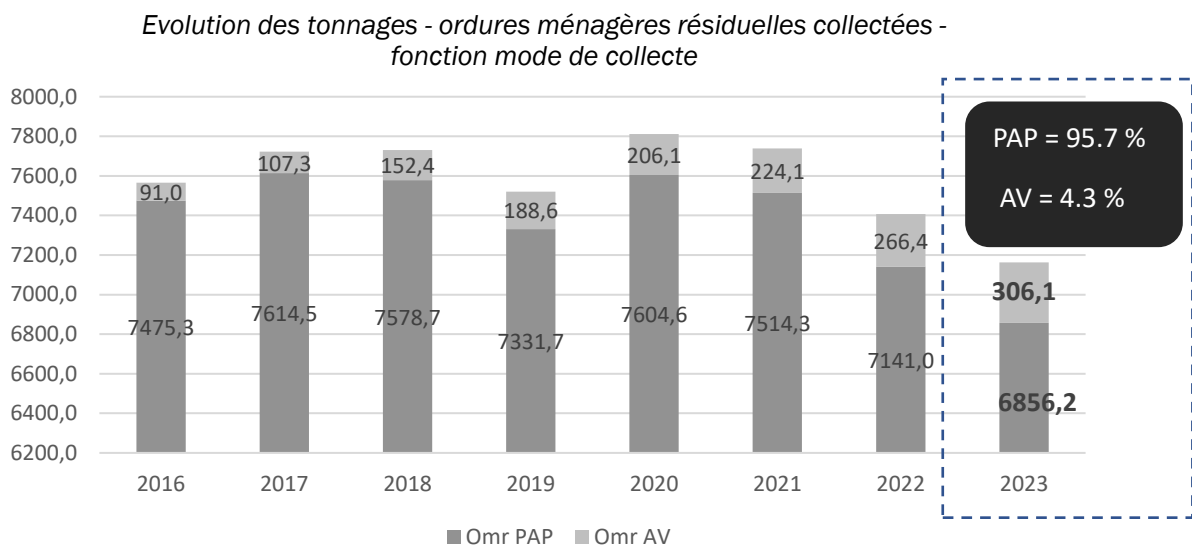
- Du flux ordures ménagères résiduels
- Du flux déchets ménagers recyclables (tri sélectif)
- Du flux emballages en verre
- Des déchets déposés en déchetteries (TEV)
- Des végétaux déposés sur la plateforme déchets verts (TEV)

- Des déchets déposés dans les bennes à Monnaie
- Des déchets valorisés en 2023
- D'une synthèse de la production 2023
- De l'évolution des tonnages depuis 2016

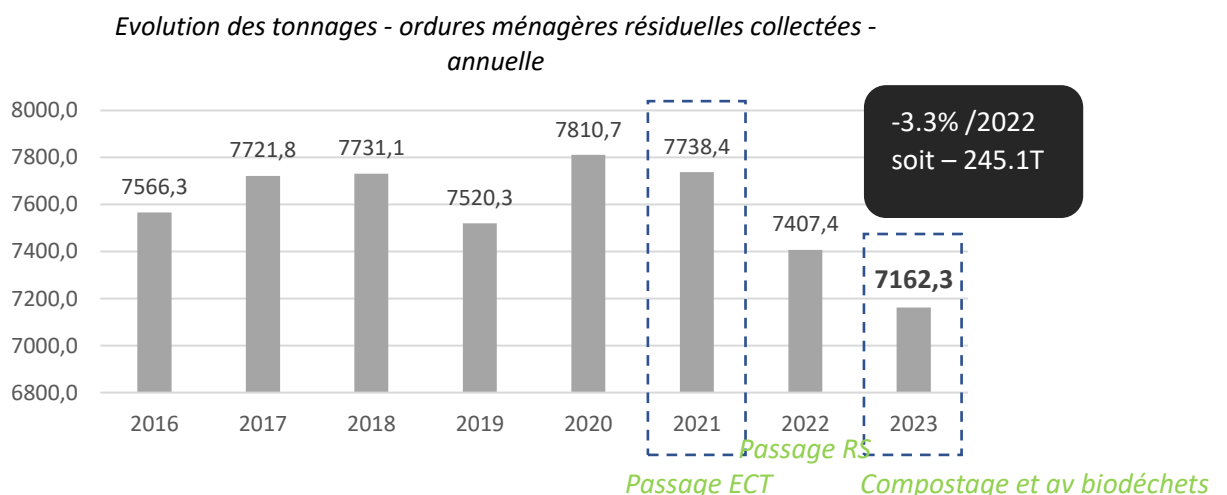
### 2.4.1 Collecte des ordures ménagères

En 2023 : 7 162.3 tonnes d'ordures ménagères collectées en PàP et AV.

Tonnages des ordures ménagères collectées (PAP et AV) – hors refus de tri



Evolution tonnage annuel collecté en ordures ménagères depuis 2016



Ordures ménagères	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**	2021**	2022 ***	2023 ****
KG/HAB TEV	192	195.9	196.1	190.8	193.3	191.5	181.8 178.8 ****	172.9
Réf Indre et Loire ADEME					206 kg/habitant/an d'OMR			
Réf Région CVDL ADEME					211 kg/habitant/an d'OMR			

\*Base pop = TEV = 39 414 hab. 2020 : Crise sanitaire : 2 confinements  
 \*\*Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab.  
 \*\*\* pop 2022 : 40 742 hab \*\*\*\* pop 2023 : 41 414 hab

La collecte d'ordures ménagères en porte-à-porte a baissé de 284.8 T par rapport à 2022 (6.8kg/hab).

La collecte en apport volontaire à augmenté de 39.7 T par rapport à 2022 (1kg/hab).

Au global, on observe une baisse de 245.1 T par rapport à 2022 soit 5.9 kg/hab.

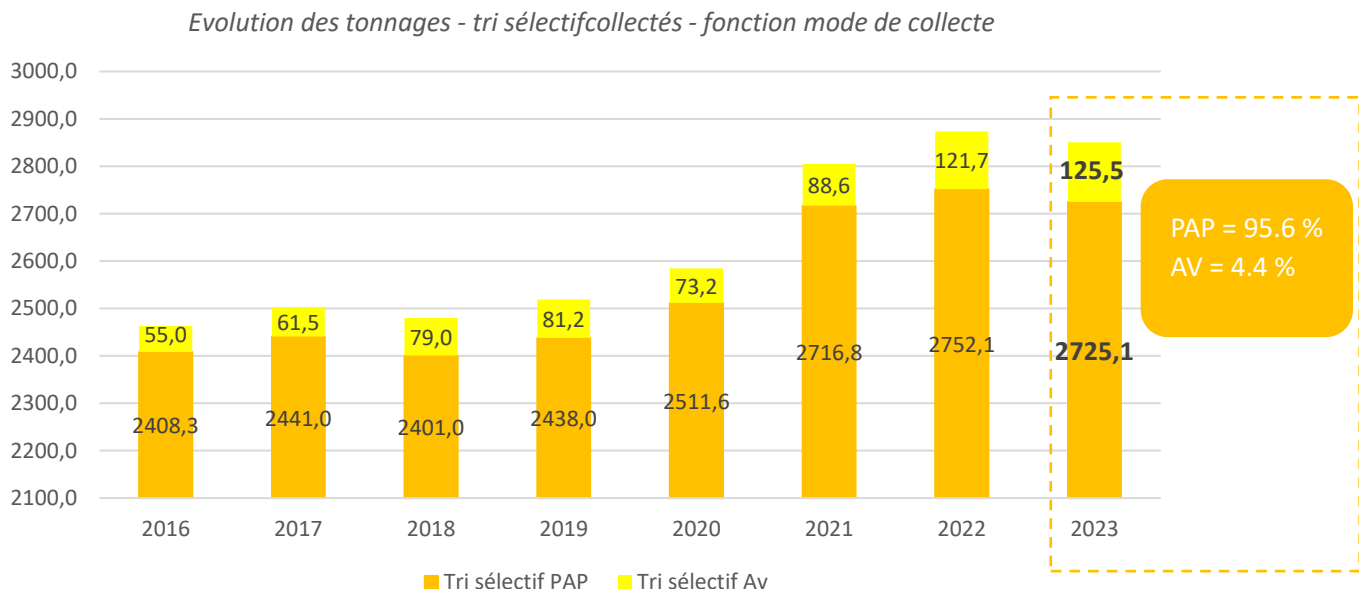
Les performances de collecte en ordures ménagères résiduelles sont inférieures aux références départementale et régionale de l'ADEME.

En 2023, des multiples actions de prévention ont été menées sur le territoire et depuis la mise en place de la redevance spéciale en 2022. les tonnages sont en diminution.

## 2.4.2 Collecte des emballages et papiers (collecte sélective) / déchets recyclables

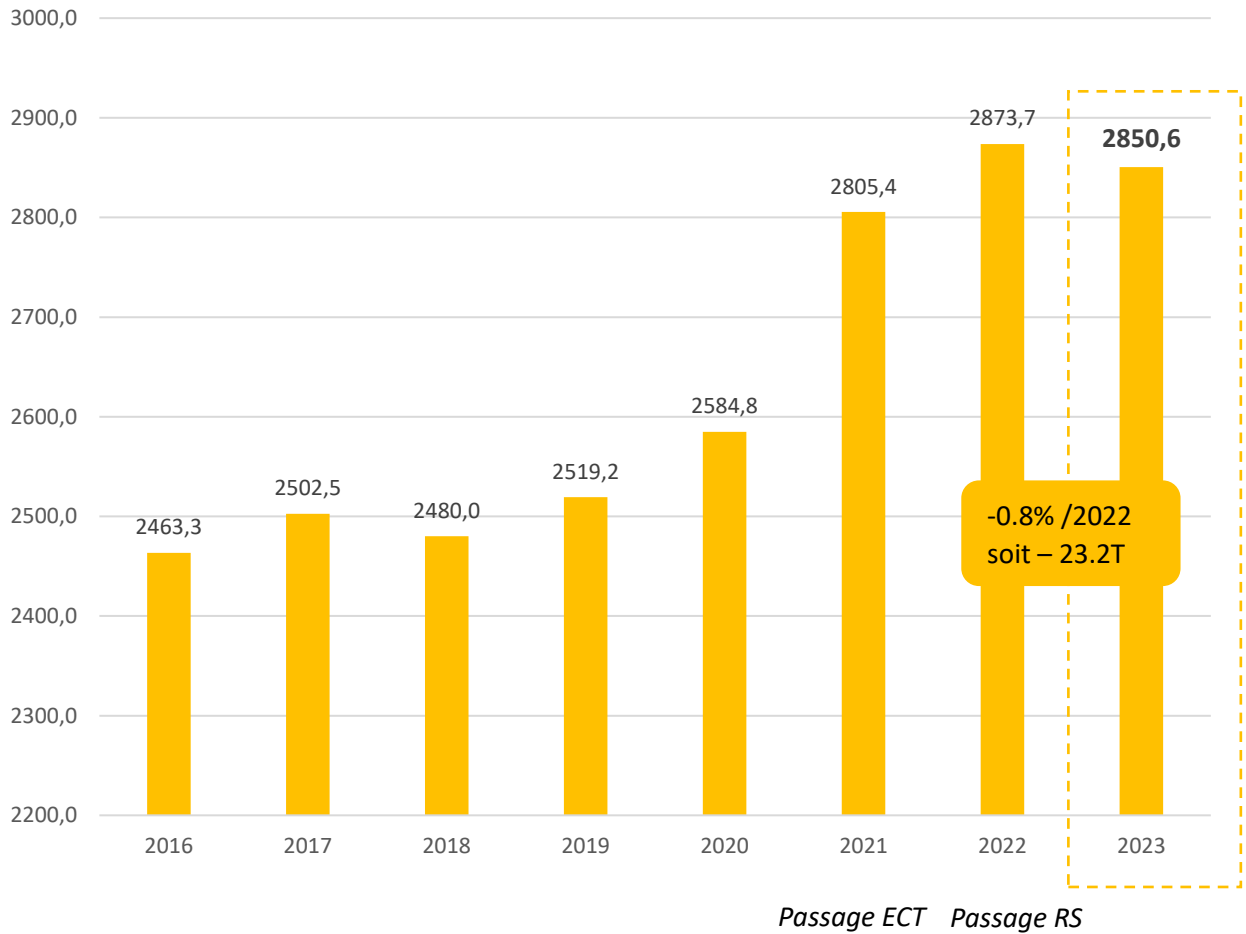
En 2023 : 2 850.6 tonnes d'emballages et papiers recyclables collectées en PàP et AV.

### Tonnages des déchets recyclables (multi matériaux) collectés PAP et AV



## Evolution tonnage annuel collecté en multi matériaux (emb + papiers) depuis 2016

Evolution des tonnages - tri sélectif collectés - annuelle



Tri sélectif	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**	2021**	2022 ***	2023 ****
KG/HAB TEV	62.5	63.5	63	63.8	63.9	69.5	70.5 69.8 ****	68.68
Réf Indre et Loire ADEME				59 kg/habitant/an d'Emballages et papiers des ménages				
Réf Région CVDL ADEME				53 kg/habitant/an d'Emballages et papiers des ménages				

\*Base pop = TEV = 39 414 hab.    2020 : Crise sanitaire : 2 confinements

\*\*Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab.

\*\*\* pop 2022 : 40 742 hab    \*\*\*\* pop 2023 : 41 414 hab

Les performances de collecte du tri sélectif (multi matériaux) sont plutôt stables depuis le passage aux Extensions des consignes de tri au 01/01/2021.

On observe une légère baisse des tonnages collectés en porte-à-porte et en légère augmentation en apport volontaire, au global - 23.2 T soit 0.5 kg/hab par rapport à 2022.

Les performances de collecte de la communauté de communes sont bien supérieures aux performances de collecte « départementale et régionale ».

## Refus de tri 2023

	2020	2021	2022	2023
	Déclaration CITEO			
T1	40.68 T	175.8 T	185.9	203.57
T2	600 T	128.5 T	87.3	240.88
T3	0 t	123.6 T	80.2	152.148
T4	0 T	205.4 T	206.5	330.304
<b>TOTAL</b>	<b>640.68 T</b>	<b>633.4 T</b>	<b>559.9 T</b>	<b>926.9 T</b>
Taux de refus	24.82%	22.37%	19.48%	32.5%
En kg/hab.	15.8	16	13.7	22.3

Les refus de tri ont fortement augmentés entre 2022 et 2023 (+65.5% soit +8.6 kg/hab). Cela peut en partie s'expliquer par le changement de centre de tri (chaîne de tri plus performante fin 2023) et le solde des expéditions de refus de tri de la communauté de communes à Valorpole (expéditions des stocks).

Fort de ce constat, la communauté de communes a communiqué de manière ciblée sur les principales erreurs de tri et notamment celles à fort potentiel « risque » (piles, accumulateurs...) durant la SERD 2023.

Une caractérisation du flux jaune des habitats collectifs a de nouveau été réalisée en 2023 afin d'élaborer en 2024 un guide du tri spécifique pour les bailleurs sociaux.

En 2024, le tournage de 3 films promotionnels sur le tri des emballages et papiers est programmé pour une diffusion en 2025.

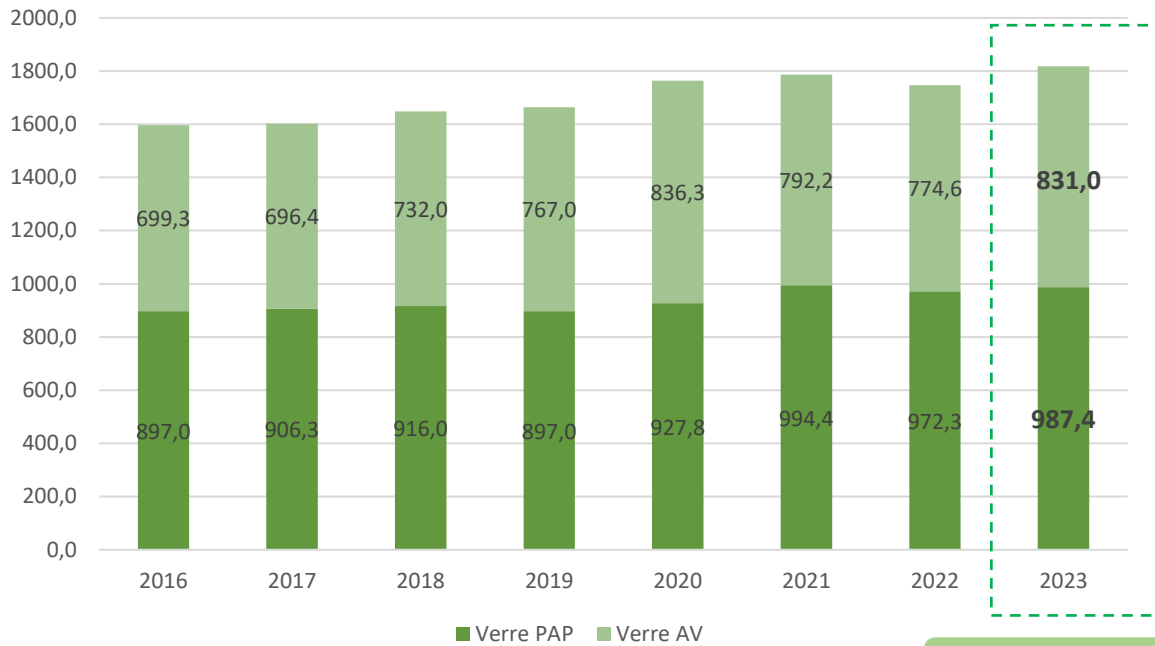


### 2.4.3 Collecte des emballages en verre

En 2023 : **1 818.4 tonnes d'emballage en verre** collectées en PàP et AV (hors benne verre déchetterie Vernou sur Brenne).

#### Tonnages des emballages en verre collectés PàP et AV

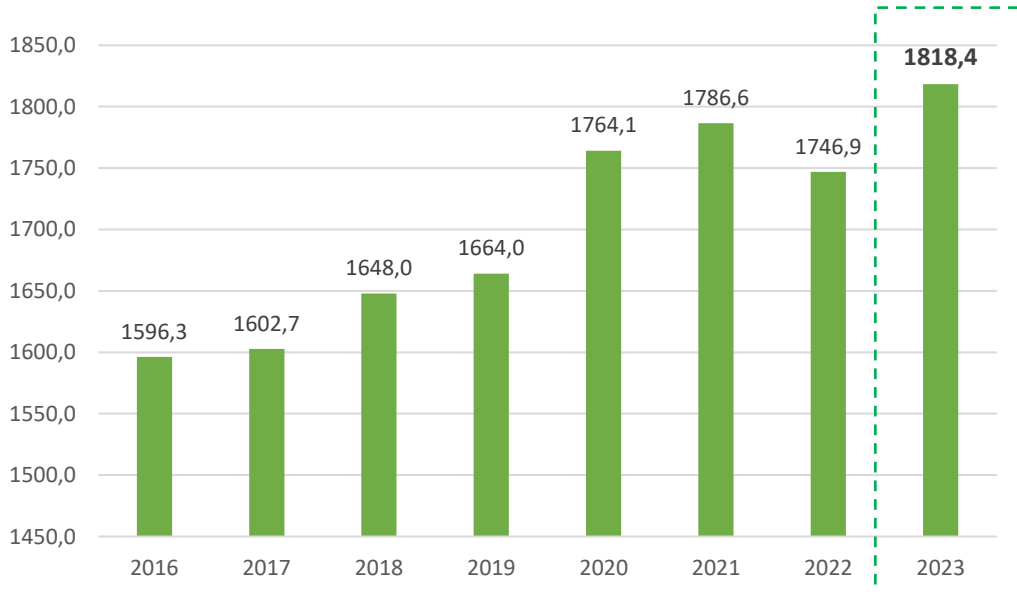
Evolution des tonnages - emballages verres collectés - fonction mode de collecte



PAP = 54.3 % AV = 45.7 %

#### Evolution tonnage annuel collecté en emballages en verre depuis 2016

Evolution des tonnages - emballages verres collectés - annuelle



+4% /2022  
soit +71.5 T

Verre	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**	2022 ***	2023 ****
KG/HAB TEV sans dech	40.5	40.6	41.8	42.2	43.1	42.8 42.2****	43.9
KG/HAB TEV avec dech	x	44.7	46.5	46.5	47.6	46.8 46****	47.5
Réf Indre et Loire ADEME					34 kg/habitant/an de Verre		
Réf Région CVDL ADEME					38 kg/habitant/an de Verre		

\*Base pop = TEV = 39 414 hab. 2020 : Crise sanitaire : 2 confinements

\*\*Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab.

\*\*\* pop 2022 : 40 742 hab \*\*\*\* pop 2023 : 41 414 hab

Les performances de collecte des emballages en verre augmentent pour les collectes en porte-à-porte (+1.5%) et en apport volontaire (+7.3%) par rapport à 2022.

Les tonnages collectés proviennent à 54% de la collecte en porte-à-porte du verre réalisé uniquement sur les communes au sud CCTEV (70% de la pop.).

Au global, la collecte du verre a augmenté de +4.1% par rapport à 2022.

La communauté de communes a réalisé une campagne de communication en fin d'année 2023 sur le tri du verre ménager en raison de l'arrêt de la collecte en porte-à-porte au 01/01/2024.

**POUR LE TRI  
DU VERRE  
SOYONS  
TOUS  
VOLONTAIRES !**

**ARRÊT DE LA COLLECTE  
DU VERRE  
EN PORTE À PORTE**

À partir du  
1<sup>er</sup> janvier 2024,  
déposez le verre  
dans un point  
d'apport volontaire.



**+ 76  
colonnes**

On profite d'un trajet,  
on n'y va pas exprès

Bouteilles, bocaux, pots et flacons  
en verre se recyclent à l'infini,  
pour cela jetez-les dans un point  
d'apport volontaire ou en déchetterie.

Benne de 15 m3 à la déchetterie de Vernou sur Brenne :  
**151.5 T collectées en 2023**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Verre déch.	x	163,0	185,5	168,7	159,0	156,3	159,5	151.5

## 2.4.4 Déchets déposés en déchetterie

En 2023 : **11 634 tonnes de déchets** collectées dans les déchetteries intercommunales soit **302.4 kg/hab.** (298.7 kg/hab. sans verre).

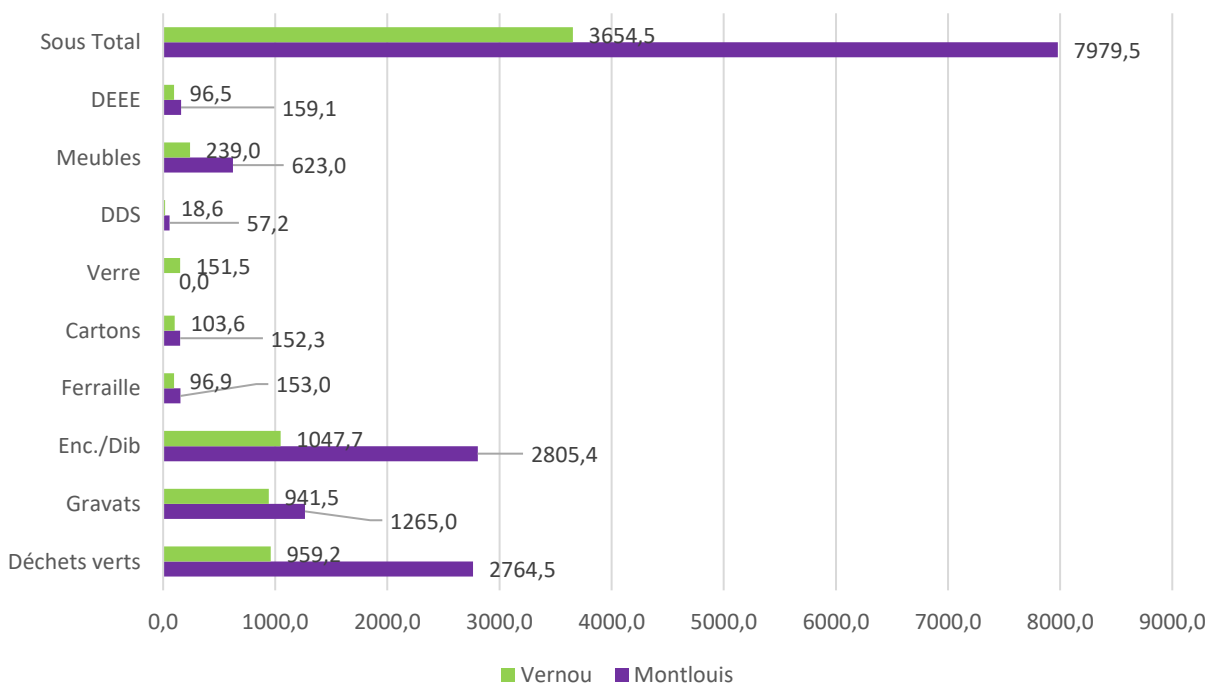
### Tonnages collectés dans les déchetteries intercommunales par flux (principaux)

Déchets banals	Déchets verts	Gravats	Enc./Dib	Ferraille	Cartons	Verre*	TOTAL
Janvier	156,5	112,5	246,7	11,9	21,7	20,2	569,6
Février	248,4	132,8	305,1	14,4	16,1	13,0	729,8
Mars	278,2	190,7	354,8	24,1	21,1	7,2	876,2
Avril	363,7	229,4	381,2	22,6	21,8	13,3	1 032,0
Mai	428,5	246,5	357,3	26,3	20,2	13,5	1 092,3
Juin	314,1	158,0	309,8	21,1	22,3	12,6	837,8
Juillet	280,5	236,0	318,1	21,2	28,3	12,6	896,7
Aout	345,4	250,6	354,2	28,4	18,3	12,7	1 009,6
Septembre	314,5	138,5	298,0	25,1	20,9	12,4	809,5
Octobre	380,6	217,5	349,6	23,7	21,6	13,4	1 006,4
Novembre	367,1	169,0	333,9	17,4	21,3	6,9	915,5
Décembre	246,0	125,1	244,5	13,7	22,3	13,6	665,2
<b>Total</b>	<b>3 723,6</b>	<b>2 206,5</b>	<b>3 853,2</b>	<b>249,9</b>	<b>255,8</b>	<b>151,5</b>	<b>10 440,6**</b>

\*Uniquement benne 15 m3 Vernou \*\* hors déchets dangereux et spécifiques REP

### Tonnages collectés en déchetterie et par flux (principaux)

Déchetteries de Vernou et de Montlouis en 2023



2023	TOTAL EN TONNE	Déchets verts	Gravats	Enc./Dib	Ferraille	Cartons	Verre	DDS + pile	DEEE	MEUBLES	DASRI
Déchetterie Montlouis sur Loire	7 979,5	2764,5	1265,0	2805,4	153,0	152,3	0,0	57,2	159,1	623,0	0
Déchetterie de Vernou sur Brenne	3 654,5	959,2	941,5	1047,7	96,9	103,6	151,5	18,6	96,5	239,0	<0,05
SOUS TOTAL	11 633,9	3723,6	2206,5	3853,2	249,9	255,8	151,5	75,8	255,6	862,0	0,0

### Evolution des tonnages collectés en déchetterie depuis 2017 (flux principaux)

Déchetteries	Végétaux	Gravats	Tout V.	Ferraille	Cartons	Verre	DEEE	Meubles	Piles	DDS	DASRI
Tonnage 2017	4372	2517	3268	300	237	164	259	435	3	66	0,1
Ratio 2017 en kg/hab.	111	64	83	8	6	4	7	11	0	2	<0,5
Tonnage 2018	4034	2535	3330	296	244	186	268	462	1	100	0,1
Ratio 2018 en kg/hab.	102	64	85	8	6	5	7	12	<0,5	3	<0,5
Tonnage 2019	4 001	3 016	3 439	303	249	168	278	530	2,8	74	0,12
Ratio 2019 en kg/hab.	101,5	76,5	87,2	7,6	6,3	4,2	7	13,4	0,1	1,8	<0,5
Tonnage 2020	3797	2851	3485	344	239,53	159	295	532	2	86	0,299
Ratio 2020 en kg/hab.	94	70,5	86,2	8,5	5,9	3,9	7,3	13,1	0,05	2,1	<0,5
Tonnage 2021	4084	3015	3720	334	261	156	321	674	2	83	0,092
Ratio 2021 en kg/hab.	100	74	91	8	6	4	8	16	0	2	<0,50
Tonnage 2022	3507	2935	3106	245	256	160	264	869	1	83	0,048
Ratio 2022 en kg/hab.	86	72	76	6	6	4	6	21	<0,5	2	<0,5
Tonnage 2023	3724	2207	3853	250	256	152	256	862	2	73	<0,5
Ratio 2023 en kg/hab.	90	53	93	6	6	4	6	21	<0,5	2	<0,5
Evolution	6,2%	-24,8%	24,1%	1,9%	0,0%	-5,0%	-3,0%	-0,8%	x	-11,8%	x
En tonne	217	-728	747	5	0	-8	-8	-7	1	-10	x

Au global, on observe une augmentation de +1.83% par rapport à 2022.

Depuis le 01/01/2023, les gravats sont recyclés, il y a un transfert de tonnes entre la benne gravats et tout venant de 24% (plâtre).

Augmentation des tonnages de déchets verts dans les déchetteries (même constat avec la benne déchets verts de Monnaie).

Les tonnages de cartons et de meubles sont stables, en augmentation pour la ferraille. A contrario, on observe une baisse des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE) depuis 2021 et pour le verre par rapport à 2022.

La collecte déchets dangereux a été perturbée de juillet 2022 à juin 2023 sur la déchetterie de Vernou, ce qui peut expliquer la baisse des tonnages de DDS collectés.

## 2.4.5 Sites annexes : bennes et plateforme végétaux

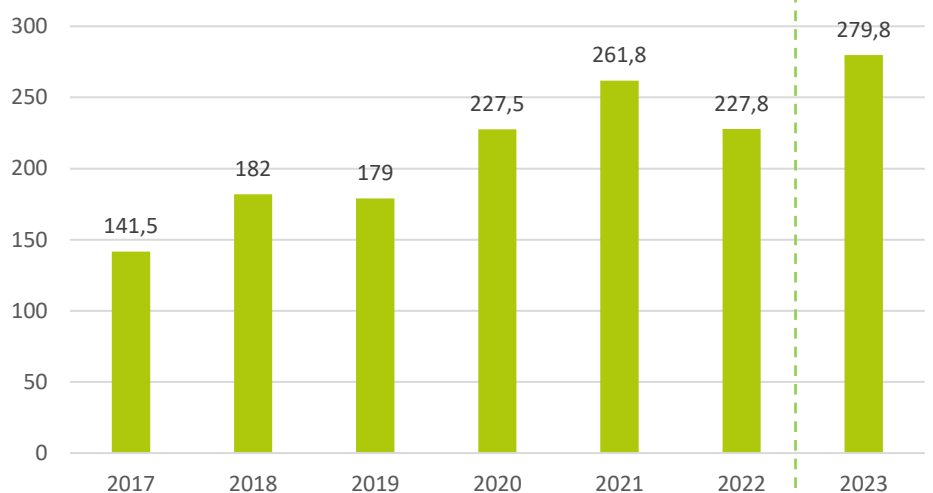
### Plateforme végétaux :

En 2023 : **705 tonnes de déchets verts** déposées et broyées sur la plateforme intercommunale située à Azay sur Cher, soit **17 kg/hab.** sur la population totale et **67kg/hab** sur la population des 3 communes autorisées.

### Evolution des passages et tonnages

Année	Nbre entrée annuel	Evolution entrées	Nb entrée/ouverture	Volumes végétaux
2017	4 817	X (34 ouvertures)	141.5	300 T
2018	7 287	+2 470 entrées (40 ouvertures)	182	800 T
2019	6 645	- 642 entrées (37 ouvertures)	179	513 T
2020	6 603	- 42 entrées (29 ouvertures)	227.5	580 T
2021	9 164	+ 2 561 entrées (35 ouvertures)	261.8	648 T
2022	8 428	- 736 entrées (37 ouvertures)	227.8	850.5 T
2023	10 074	+ 1 646 entrées (36 ouvertures)	279,8	705 T

Nombre de passages moyen par ouverture



+ 19.5 % d'entrée par rapport à 2022

En 2023, le nombre de passages relevé sur le site est le plus élevé depuis l'ouverture de la plateforme en mars 2017.

+19.5% d'entrées comptabilisées par rapport à 2022 soit 1 646 entrées supplémentaires malgré un nombre d'ouverture quasi identique à 2021 et 2022.

En revanche les tonnages « estimés » lors des prestations de broyage sont inférieurs à 2022 (pas de pont bascule sur place).

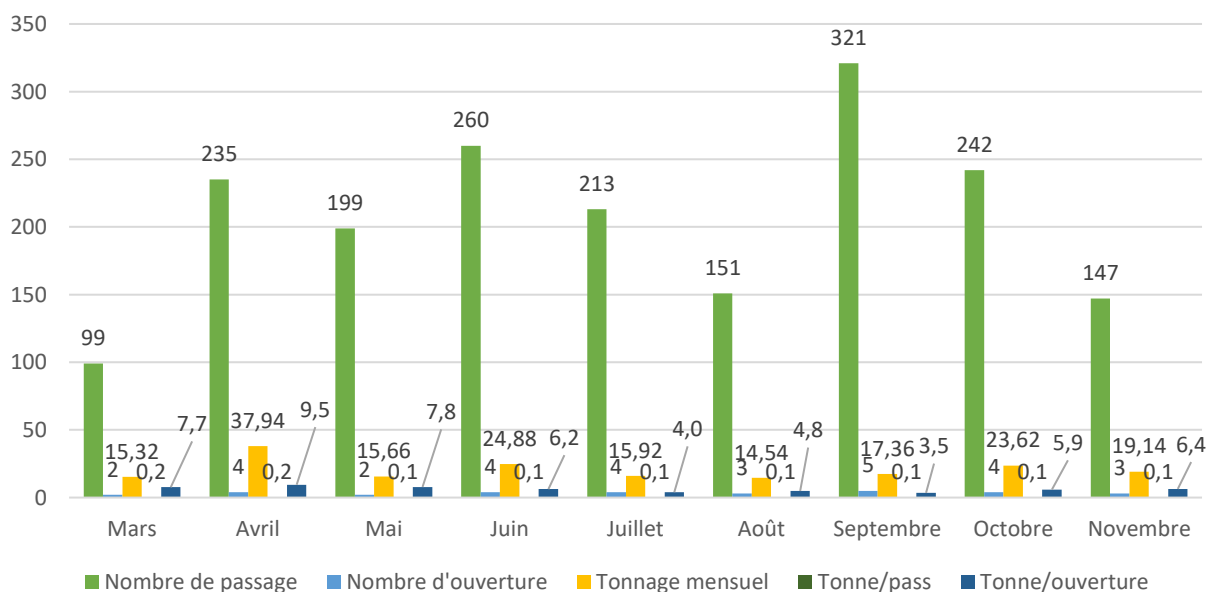
L'accès sur le site est autorisé uniquement aux particuliers des communes de Larçay, Véretz et Azay sur Cher depuis 7 ans (présentation titre accès de la déchetterie).

### Bennes déchets verts Monnaie :

En 2023 : **184.4 tonnes de déchets verts** déposées dans les bennes à Monnaie soit **4.5 kg/hab avec pop.** Total et **38.3 kg/hab** avec la pop de Monnaie.

Année	Nbre entrée annuel	Evolution	Tonnages Déchets verts	Kg dv/entrée	Tonnages Cartons
2017	1 973	x	192,8 T	98	4 T
2018	2 159	+186 (32 ouvertures)	185,5 T	86	4,2 T
2019	1 747	- 412 entrées (32 ouvertures)	141 T	81	x
2020	1 844	+ 97 entrées (31 ouvertures)	185.6 T	100.5	x
2021	2 320	+ 476 T (35 ouvertures)	245.8 T	105.9	x
2022	2 038	-282 (37 ouvertures)	160.26 T	78.6	X
2023	1 867	-171 (31 ouvertures)	184.4 T	98.7	x

### Analyse des données de collecte et de fréquentation



Le nombre moyen de passage mensuel est de 207.4.

Le tonnage moyen par ouverture est de 6.2 T.

Le mois d'avril est le mois le plus performant en termes de tonnes collectées avec 9.5 T/samedi.

Le mois le plus fréquenté est le mois de septembre mais les performances de collecte sont les plus basses (moyenne de 3.5T/ouverture).

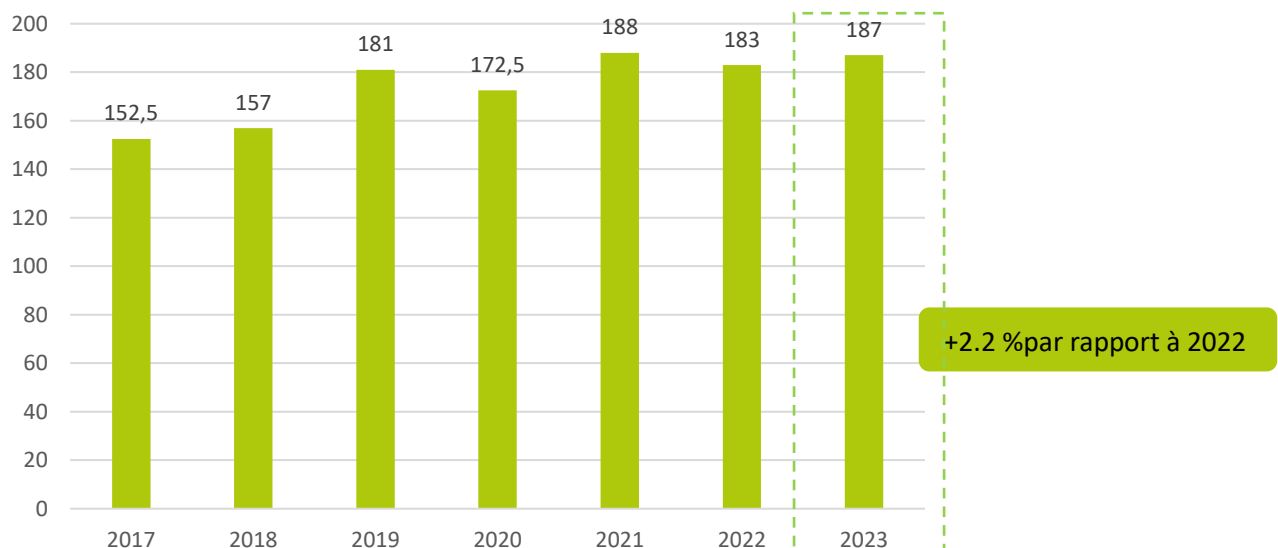
Malgré un nombre de passages inférieur par rapport à 2022 (-171), la performance de collecte est supérieure de 20 kg/entrée par rapport à 2022.

Le site est ouvert principalement aux ménages des communes du nord CCTEv, cependant 100% des dépôts sont effectués par les Monédiens.

## 2.4.7 Collecte des textiles

En 2023 : **187 tonnes de textiles** déposées dans les bornes Le Relais 37 soit **4.5 kg/hab.**

### Tonnages et évolutions depuis 2017



Le parc de bornes a très peu évolué entre 2017 et 2023.

2021 et 2023 : tonnages collectés les plus élevés.

L'évolution des tonnages est estimée à 2% par rapport à 2022.

En 2024, la communauté de communes a pour projet d'étendre le parc de bornes ainsi que de lancer une campagne de communication d'envergure.

## 2.4.8 Valorisation et recyclage

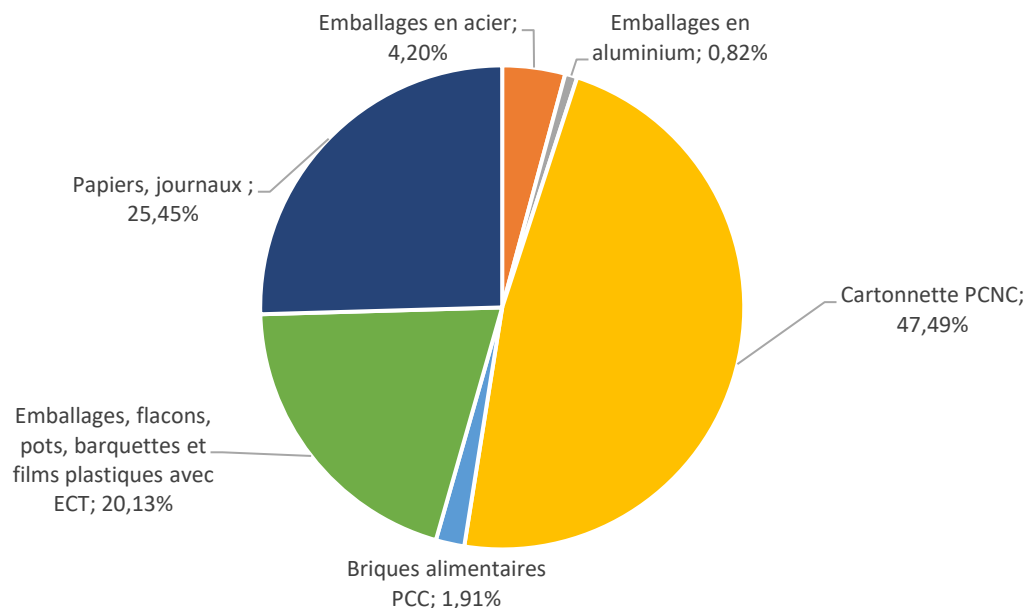
En 2023 : **12 555.5 tonnes** de déchets recyclées, compostées ou valorisées soit **302.8 kg/hab** (266.1 kg/hab. en 2022) => **+13.8%/2022**

### Valorisation des déchets issus de la collecte sélective

Produits recyclés Emballages et papiers – hors stock	2020	Tonnages recyclés 2020	2021	Tonnages recyclés 2021	2022	Tonnages recyclés 2022	2023	Tonnages recyclés 2023	Evolution tonnage
	kg /hab	T	kg /hab	T	Kg/hab	T	Kg/hab	T	%
Emballages en verre	49.6	2005	61,7	2468,8	60,5	2465,6	48,6	2013,17	-18%
Emballages en acier	2.8	113.3	3,4	137,1	1,8	74	1,8	77	4%
Emballages en aluminium	0.09	3.8	0,4	15,5	0,3	14,1	0,3	15	6%
Cartonnette PCNC**	20.7	837.6	17	683	20,4	834,5	21	870,5	4%
Briques alimentaires PCC ***	2	81	1,6	66,1	0,98	40,3	0,8	35	-13%
Cartons déchetterie CO	9.3	378.5	3	144,60*	8,4	344,9	8	334	-3%
Emballages, flacons, pots, barquettes et films plastiques avec ECT	5.9	238.3	13,9	559,8	8	328,8	8,9	369	12%
	SANS ECT		AVEC ECT		AVEC ECT		AVEC ECT + flux dev		
Papiers, journaux	17.6	711.8	19	763,5	20,7	845,7	11,2	466,5	-45%
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>4 369,30</b>	<b>120</b>	<b>4838,3</b>	<b>121,08</b>	<b>4947,9</b>	<b>101</b>	<b>4180,17</b>	<b>-16%</b>

\*régulation des expéditions de cartons de déchetterie 2021 sur l'année 2022. \*\* Papier Carton Non Complexé \*\*\*Papier Carton complexé

Répartition théorique du contenu bac jaune (fonction quantité recyclée) hors erreurs de tri



Les emballages en verre sont les plus recyclés malgré une baisse de 18% par rapport à 2022.

Du bac jaune, les cartonnettes d'emballage représentent + de 47% des tonnages recyclés.

Malgré une baisse significative de 45%, les papiers représentent une part importante du contenu du bac jaune, estimée à 25% (hors refus de tri).

Les emballages en aluminium et les briques alimentaires restent les matériaux minoritaires (<2% du bac jaune -hors refus).

Depuis mi-novembre 2023, les sortes de plastiques triées au centre de tri de Parçay-Meslay sont différentes de celles triées à Valorpole ( 72). Depuis cette date le « flux développement » est trié pour les plastiques.

Au global, on observe une baisse de 16% des tonnages valorisés (emballages ménagers + papiers+ cartons de déchetterie). La performance globale relevée en 2023 est la plus faible depuis 2020 avec 101 kg/hab mais reste supérieure à la performance régionale 2019 (71.6 kg/hab) à savoir 92.6 kg/hab.

ANALYSE DES DONNEES	Perf/hab. 2017 *	Perf/hab. 2018*	Perf/hab. 2019*	Perf/hab. 2020	Perf/hab. 2021	Perf/hab. 2022	Perf/hab. 2023	Taux variation arrondi en %
VERRE	47.5	49.8	46.2	49.6	61.7	60,5	48,6	-19,67
Emballages légers	23.8	25.95	32.37	31.5	36.3	31,48	32,8	4,19
Papiers	24.1	25.5	21.40	17.6	19	20,7	11,2	-45,89
TOTAL EMBALLAGES TEV	71.3	75.75	78.57	81.1	98	91,98	81,4	-11,50
Refus de tri	11.5	12.7	13.9	16.7	15.6	13,7	22,4	63,50

Malgré une performance de collecte du verre en augmentation par rapport à 2022, la performance de recyclage est en baisse de -19.7%. Ceci peut s'expliquer par une gestion des stocks en fin d'année différente (changement de prestataire au 01/01/2023 et de sites de stockage).

Le taux de refus de tri étant plus élevé en 2023 (+ 63.5%/2022), les performances de recyclage sont donc moindres cette année. Impact avec le changement de centre de tri en fin d'année 2023 (solde des stocks notamment de refus de tri), interprétation plus pertinente avec les données 2024 à ce sujet.

Au vu des données de recyclage du papier, on peut en déduire que cette matière est moins présente dans le bac jaune que les années passées, une baisse de - 45.9% est observée entre 2022 et 2023.

Les matières les plus présentes dans le flux du tri sélectif sont les PCNC, les papiers/journaux et les emballages plastiques (en poids).

Les principales erreurs de tri constatées – « indésirables vrais » : **15% des échantillons caractérisés en centre de tri**

- Sacs d'ordures ménagères
- Objets en plastique
- Textiles
- Objet de tout venant (tuyau, bâche plastique...) et bois
- Déchets dangereux : Piles, Déchets électriques...

### Valorisation des déchets collectés dans les déchetteries intercommunales

	2022		2023		Taux variation
	Tonnages recyclés	Perf. En Kg/hab *	Tonnages recyclés	Perf. En Kg/hab **	Perf - En kg/hab
Végétaux avec plateforme + Monnaie	4 517,62	110,8	4 613,4	111,4	0,5%
Ferraille	245,32	6	250	6	0,0%
DEEE	263,515	6,4	255,6	6,2	-3,1%
Meubles	869	21,3	862	20,8	-2,3%
Gravats	0	0	2 207	53,3	x
<b>Total sans gravats</b>	<b>5 895,46</b>	<b>144,5</b>	<b>5 981</b>	<b>144,4</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Total avec gravats</b>	<b>5 895,46</b>	<b>144,5</b>	<b>8 188</b>	<b>197,7</b>	<b>36,8%</b>

\* pop = 40 742 hab

\*\* pop = 41414 hab

Au global, les performances de recyclage des déchets issus des déchetteries et sites annexes sont stables comparativement à 2022 sans comptabilisation des gravats.

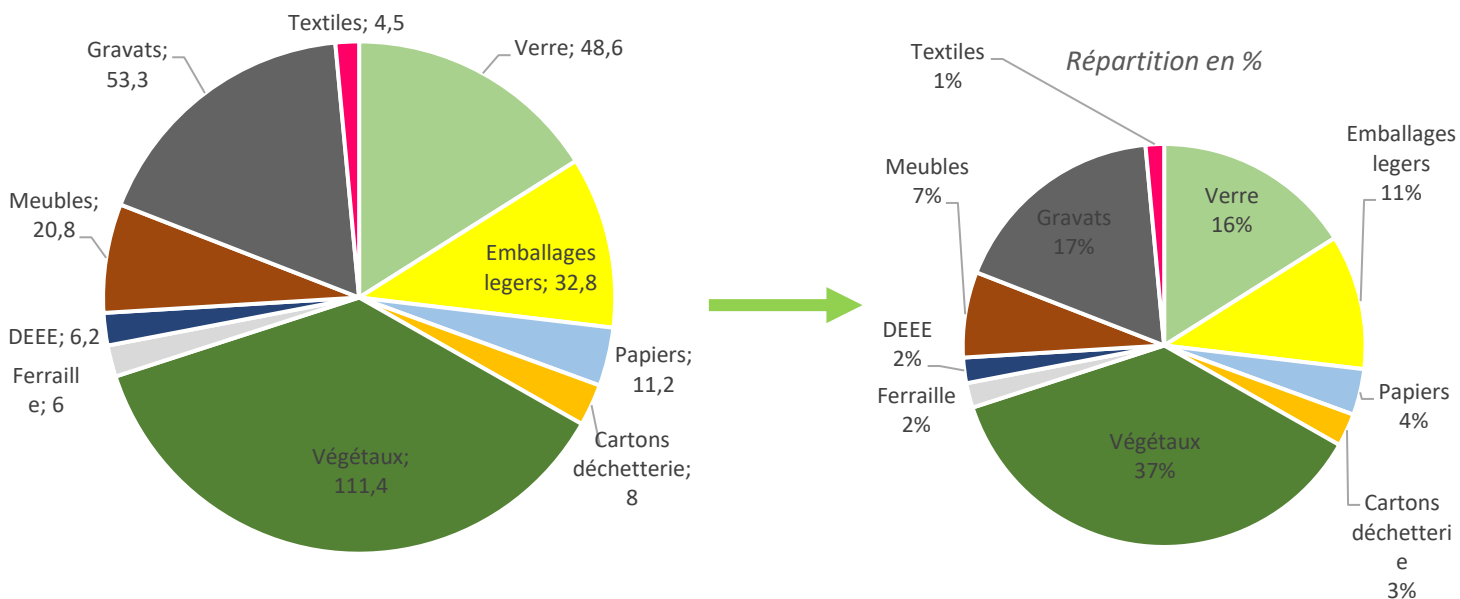
>Depuis le 01/01/2023, les gravats sont 100% recyclés auprès d'une entreprise située dans le département (remblai) > impact fort sur les données de recyclage/2022.

## Valorisation des textiles

Les textiles, linges et chaussures usagés collectés dans les bornes d'apport volontaire représentent 187 T soit **4.5 kg/hab en 2023**.

### Synthèse VALORISATION 2023 : tri sélectif et déchetterie

Répartition des matières recyclées en kg/hab

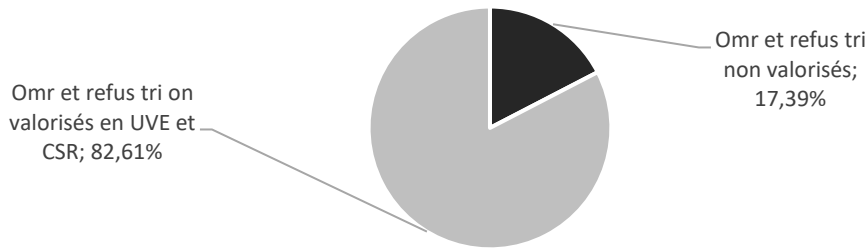


Matières 2023 recyclées	Tonnages collectés	Tonnages recyclés	KG/hab recyclé
Verre	1 969,9	2 013,2	48,6
Emballages légers		1 366,5	32,8
Papiers	2 850,6	466,5	11,2
Cartons déchetterie	255,8	334	8
Végétaux	4 613,4	4 613,4	111,4
Ferraille	250	250	6
DEEE	255,6	255,6	6,2
Meubles	862	862	20,8
Gravats	2207	2207	53,3
Textiles	187	187	4,5
<b>Sous total sans refus</b>	<b>13 451,3</b>	<b>12 555,2</b>	<b>302,8</b>

- > Cartons de déchetterie : régulations des expéditions 2022 sur 2023
- > Verre : gestion stocks différents par rapport à 2022 (au total 3 sites contre 2)
- > Gravats : recyclage à 100% - nouveauté 2023

- > Depuis 2023 : recyclage des refus de tri en Combustibles Solides de Récupération = 21.33% du gisement total (abs des graphiques).
- > 5 T de biodéchets à titre expérimental (non comptabilisé =>0.1kg/hab).

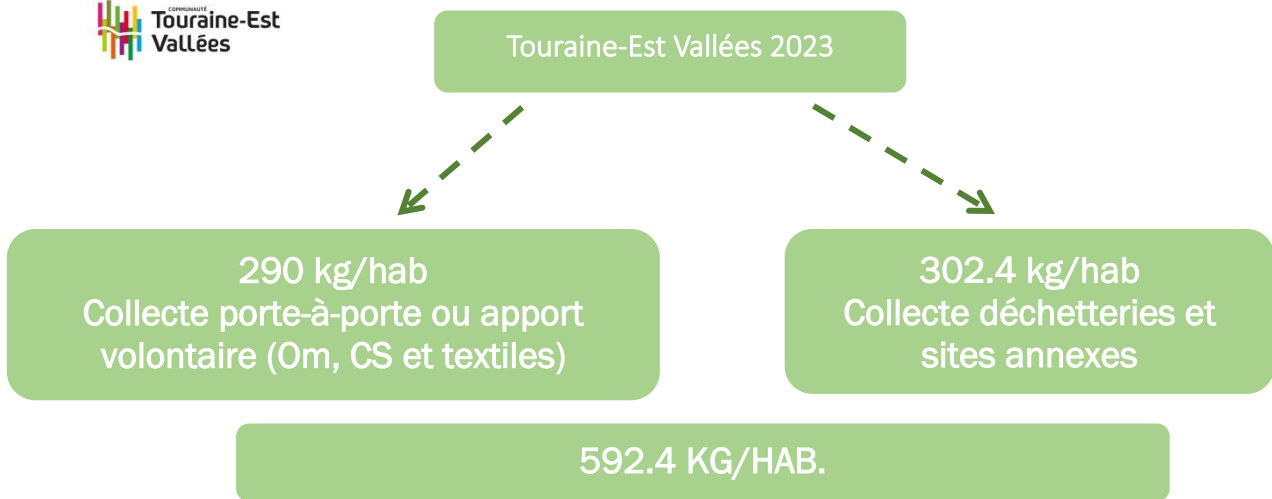
Repartition mode de traitement Omr et refus de tri issus des collecte  
 (réel traité 2023)



### 2.4.8 Synthèse de la production totale des déchets

En 2023, chaque habitant a **produit** en moyenne **592.4 kg** de déchets ménagers soit :

- 290 kg/hab. collectés à domicile (porte-à-porte et apport volontaire + textiles)
- 302.4 kg/hab. collectés dans les sites intercommunaux (déchetteries et plateforme + bennes Monnaie)



**592.4 kg/hab.** de déchets produits en 2023  
 604.8 kg/hab en 2022

**131.3 kg/hab.** de déchets produits en 2023 à traiter  
 208.2 kg/hab en 2022  
 > tout venant de déchetterie + OMr en enfouissement

Omr + refus de tri UVE = 151.5 kg/hab  
 Refus de tri en CSR = 4.7 kg/hab  
 CS Valorisé = 44.2 kg/hab  
 Verre = 48.6 kg/hab  
 Textiles = 4.5 kg/hab  
 Déchetterie avec DDS = 207.6 kg/hab  
**TOTAL = 461.1 KG/HAB**

de déchets valorisés ou recyclés 2023  
 396.6 kg/hab de valorisé en 2022

En 2023, 77.8% des déchets collectés ont été valorisés par la communauté de communes et notamment les ordures ménagères et les refus de tri par valorisation énergétique (26.3% des déchets collectés et 33.8% des déchets recyclés).

100% des gravats collectés sont également recyclés depuis cette année ce qui représente 53.3 kg/hab auparavant traités par enfouissement.

Une baisse importante des déchets recyclés issus (-11.3 kg/hab par rapport à 2022) de la collecte sélective dû notamment au papier/journal et à l'augmentation des refus de tri (+63%).

Une baisse significative des emballages en verre recyclé est également constatée de -19%.

Sans compter sur une augmentation des végétaux et tout venant collectés et une baisse des DEEE et meubles collectés en déchetterie.

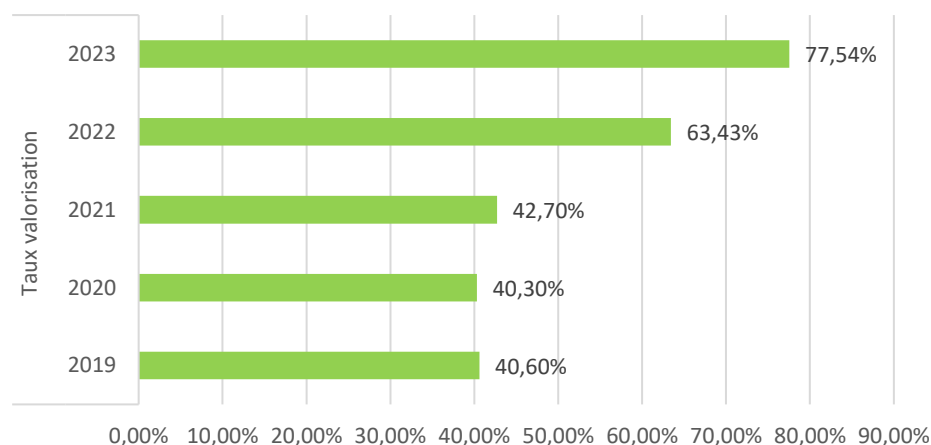
### Taux de valorisation global (TVG)

Le taux de valorisation global s'obtient en divisant les tonnages valorisés issus de la collecte et des déchetteries tels que les emballages, papiers et verre recyclables, la ferraille, les déchets électriques et électroniques et les déchets végétaux, par les tonnages globaux de déchets collectés en porte à porte, en apport volontaire et sur les deux déchetteries de Touraine-Est Vallées.

TVG = tonnages valorisés (emballages-papiers + verre + ferraille + cartons (spécificité 2022) + D3E + DV total + meubles + textiles) / tonnages collecte (y compris refus de tri) et déchetteries :

**TVG = 77.54% (avec gravats / OMR et refus de tri valorisés)**  
63.43% en 2022

*Evolution des taux de valorisations (avec gravats et valorisation OMR)*



## Evolution des tonnages depuis 2015

	Tonnages								2023
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Ordures ménagères	7 666,50	7 566,30	7 721,8	7 731,1	7 520,3	7 810,7	7 738,4	7 407,40	<b>7162,3</b>
Emballages et papiers	2 432,10	2 463,30	2 502,5	2 479,9	2 518,33	2 585	2 805,4	2 873,74	<b>2873,7</b>
Verre (avec verre dech Vernou)	1 741,90	1 781,90	1 766,2	1 833,7	1 832,2	1 923,2	1 942,8	1 906,36	<b>1969,9</b>
Déchetteries	10 759,60	11 356,40	10 768,2	10 542,1	11 087,5	10 807	11 311,9	10 132,78	<b>10364,9</b>
				**	**	**	**	***	<b>****</b>
Plateforme + benne			492,8	985,5	654	765,5	893,8	1 010,76	<b>889,4</b>
DEEE	196,8	274,5	259	268,2	278	295	321	263,52	<b>255,6</b>
Meubles	103*	143,3*	435	461,6	530	532	674	869,00	<b>862</b>
Textiles	117,6	128,1	205,5	156,9	180,9	172,4	188,3	183,07	<b>187</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 017,60</b>	<b>23 713,90</b>	<b>23 658,20</b>	<b>23 473,6</b>	<b>23 947,2</b>	<b>22 967,4</b>	<b>25 875,7</b>	<b>24 646,63</b>	<b>24 564,8</b>

	kg/hab								2023
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Ordures ménagères	197,2	192,5	195,9	196,1	190,8	193,3	191,6	181,8	<b>173</b>
Emballages et papiers	62,5	62,6	63,5	63	63,8	64	69,4	70,5	<b>69</b>
Verre (avec verre dech Vernou)	44,8	45,3	44,8	46,5	46,4	47,6	48,1	46,7	<b>48</b>
Déchetteries	276,8	288	273,2	267,5	281,3	267	280	248,7	<b>250</b>
Plateforme + benne			12,5	25	16,5	19	22,1	24,8	<b>22</b>
DEEE	5	6,9	6,5	6,8	7	7,3	7,9	6,4	<b>6</b>
Meubles	2,6*	3,6*	11	11,7	13,4	13	16,7	21,3	<b>21</b>
Textiles	3	3,2	5,2	4	4,5	4,2	4,6	4,5	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>591,9</b>	<b>602,1</b>	<b>600,1</b>	<b>595,6</b>	<b>623,7</b>	<b>615,4</b>	<b>640,4</b>	<b>604,7</b>	<b>593</b>

Tonnages issus des rapports annuels 2015 et 2016 ex CCV et ex CCET (réf population/com com)

Soit en 2015 = 38 863 hab.

Soit en 2016 = 39 296 hab.

\*\*hors verre, hors meubles, hors DEEE \*\*\* pop RA 2022 \*\*\*\*pop RA 2023

2017 et 2018 et 2019 : données TEV population 39 414 hab. 2020 : 40 391 hab \* uniquement déchetterie Vernou

	2019	2020	2021	2022	2023	Taux variation
<b>Ordures ménagères</b>	7 520,3	7 811	7 738	7 407	7 162	<b>-3,3%</b>
<b>Emballages et papiers</b>	2 518,33	2 585	2 805	2 874	2 874	0,0%
<b>Verre (avec verre dech Vernou)</b>	1 832,2	1 923	1 943	1 906	1 970	3,3%
<b>Déchetteries</b>	11 087,5**	10 807	11 312	10 133	10 365	2,3%
<b>Plateforme + benne</b>	654	766	894	1 011	889	-12,0%
<b>DEEE</b>	278	295	321	264	256	-3,0%
<b>Meubles</b>	530	532	674	869	862	-0,8%
<b>Textiles</b>	180,9	172	189	183	187	2,1%
<b>TOTAL</b>				<b>24 647</b>	<b>24 565</b>	<b>-0,3%</b>

Baisse des ordures ménagères collectées en porte-à-porte et au global de -3.3%.

Stabilisation des collectes du tri sélectif.

Hausse de la collecte du verre dû à la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire. Baisse des dépôts de verre à la déchetterie de Vernou depuis 2020.

Baisse des tonnages collectés via les filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs).

Augmentation en déchetterie dû aux végétaux et tout venant.

## 2.5 La fréquentation en déchetterie

Le service déchets ménagers de la TEV tient à jour chaque année le nombre d'entrées dans ses structures intercommunales et notamment dans les déchetteries.

### Déchetterie de Vernou sur Brenne et Montlouis sur Loire

Le nombre de passages effectué dans les déchetteries est détaillé ci-après :

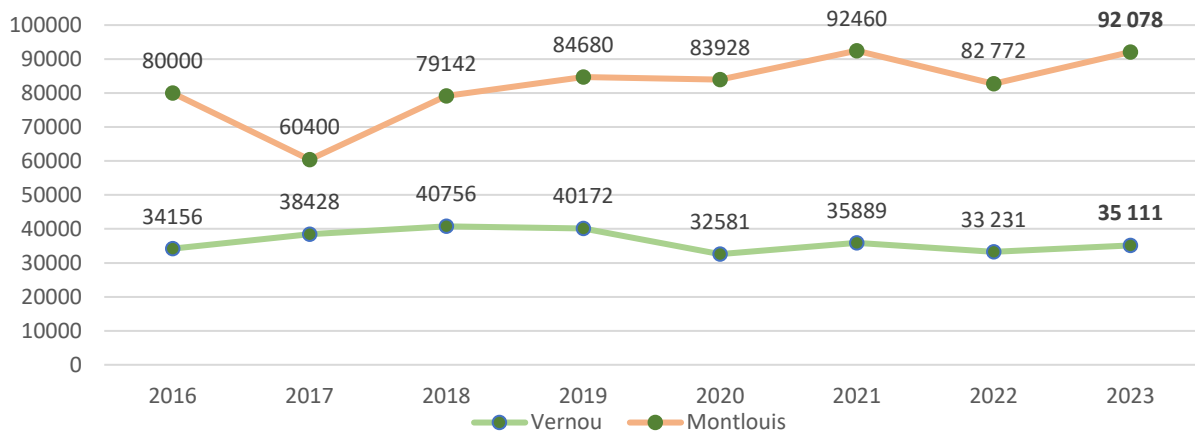
		NB TOTAL	PARTICULIERS	PRO	COMMUNES	CESU/ASSO
DECH VERNOU	2020	32 581	31 887	468	181	45
		100,00%	97,90%	1,40%	0,55%	0,13%
	2021	35 889	35 236	414	186	53
		100,00%	98,18%	1,15%	0,52%	0,15%
	2022	33 231	32 629	392	169	41
		100,00%	98,19%	1,18%	0,51%	0,12%
	2023	<b>35 111</b>	<b>34 427</b>	452	176	56
		100,00%	<b>98,05%</b>	1,29%	0,50%	0,16%

		NB TOTAL	PARTICULIERS	PRO	COMMUNES	CESU/ASSO
DECH MONTLOUIS	2020	83 928	83 681	52	103	92
		100,00%	99,71%	0,06%	0,12%	0,11%
	2021	92 460	92 058	92	206	104
		100,00%	99,57%	0,10%	0,22%	0,11%
	2022	82 772	82 344	106	215	107
		100,00%	99,48%	0,13%	0,26%	0,13%
	2023	<b>92 078</b>	<b>91 550</b>	132	259	137
		100,00%	<b>99,42%</b>	0,14%	0,28%	0,15%

TOTAL INTERCO

**127 189 (27.6 % Vernou et 72.4% Montlouis)**  
 Augmentation de + 9.64% /2022 (-11 186 passages)

## Evolution de la fréquentation sur les déchetteries intercommunales depuis 2016



La fréquentation totale en déchetterie **augmente de 9.64% par rapport à 2022**, sur les deux sites et même constat par déchetterie (+5.6% à Vernou et +11.3% Montlouis sur Loire).

Pas de perturbations majeures dans le fonctionnement des déchetteries en 2023 comparativement à 2022.

Contrôle d'accès sans gestion informatisée depuis 2016. Le suivi est assuré par les agents d'accueil.

### Plateforme déchets verts d'Azay sur Cher

Le nombre de passages effectué sur la plateforme déchets verts est détaillé à l'article 2.4.5.

### Bennes à Monnaie

Le nombre de passages effectué sur la plateforme déchets verts est détaillé à l'article 2.4.5.

### Evolution des fréquentations en déchetterie et sites annexe 2022/2023

	2022	2023	Evolution
Déchetteries	116 003	127 189	9,64%
Plateforme végétaux	8 428	10 074	19,53%
Monnaie benne végétaux	2 038	1 867	-8,39%
<b>TOTAL</b>	<b>126 469</b>	<b>139 130</b>	<b>10,01%</b>

## Déchetteries métropolitaines

Le nombre de passage effectué dans les déchetteries métropolitaines est détaillé ci-après :

Accès autorisé par la signature d'une convention entre la TEV et TMVDL.

### Déchetterie du Cassantin

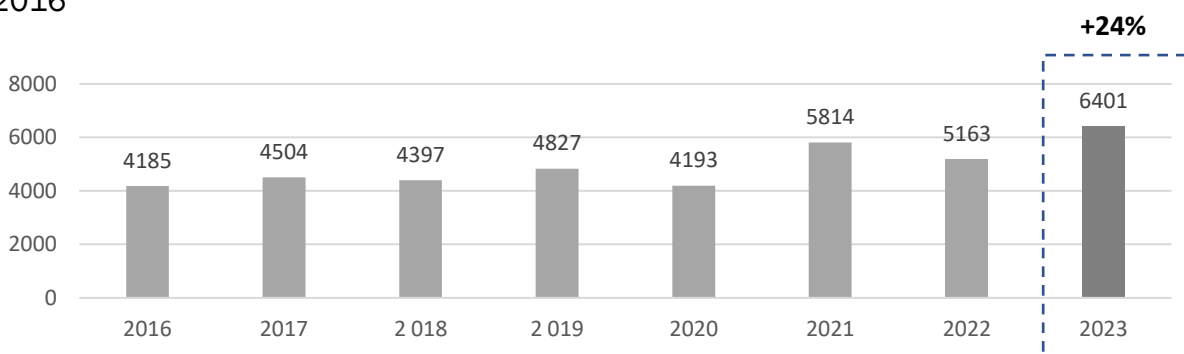
En 2023	Nb de passages
T1	1 215
T2	1 897
T3	1 983
T4	1 306
<b>Annuel</b>	<b>6 401</b>

Année	Nbre passage	Commentaires
2017	4 504	Ouverture annuelle
2018	4 397	Ouverture annuelle - 107 passages/2017
2019	4 827	Ouverture annuelle + 430 passages/2018 + 323 passages/2017
2020	4 193	Ouverture annuelle + fermeture conf. 1 - 634 passages/2019 + 430 passages/2018 + 323 passages/2017
2021	5 814	Ouverture annuelle + + 1 621 passages/2020 + 987 passages/2019 + 1 417 passages/2018 + 1 310 passages/2017
2022	5 163	Ouverture annuelle - 651 passages en 2022
<b>2023</b>	<b>6 401</b>	<b>Ouverture annuelle + 1 238 passages en 2023</b>

Une hausse de fréquentation de la déchetterie du Cassantin de **24%**.

Monnaie représente 21% de la fréquentation de la déchetterie du Cassantin (stable).

### Evolution fréquentation - déchetterie du Cassantin (nombre passage annuel) depuis 2016



Seuls les particuliers de Monnaie du territoire peuvent utiliser la déchetterie du Cassantin.

Augmentation de la fréquentation de +24% par rapport à 2022.

Les trimestres T2 et T3 restent les plus fréquentés. Pas de perturbations signalées sur le site en 2023.

## Déchetterie Saint Pierre des Corps « Bois de Plante »

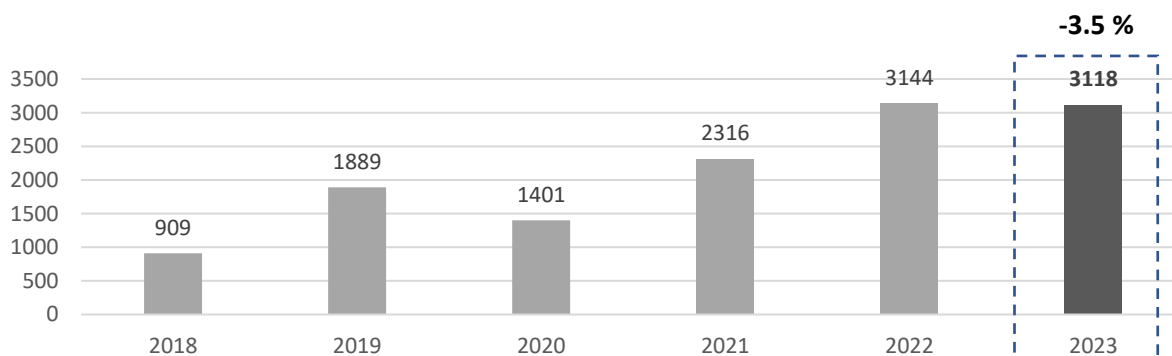
En 2023	Nb de passages
T1	624
T2	1 161
T3	1 227
T4	106
<b>Annuel</b>	<b>3 118</b>

Année	Nbre passage	Commentaires
2017	137	1 trimestre de comptabilisé T4 comptabilisé
2018	909	Fermeture au T4 3 trimestres de comptabilisés
2019	838	Fermeture au T1 3 trimestres de comptabilisés
2020	1 401	Ouverture annuelle + fermeture conf. 1 +563 passages/2019
2021	2 316	Ouverture annuelle + 1 478 passages/2019 + 915 passages/2020
2022	3 144	Ouverture annuelle + 828 passages en 2022
<b>2023</b>	<b>3 118</b>	Ouverture annuelle - 26 passages en 2023

## Une baisse de fréquentation de -3.5 %

Les 3 communes de la CCTEV autorisées représentent **10%** de la fréquentation de la déchetterie du Bois de Plante à SPDC (stable).

## Evolution fréquentation - déchetterie du SPDC (nombre passage annuel) depuis 2016



Service proposé depuis juillet 2017.

La fréquentation a augmenté de +570% depuis 2018.

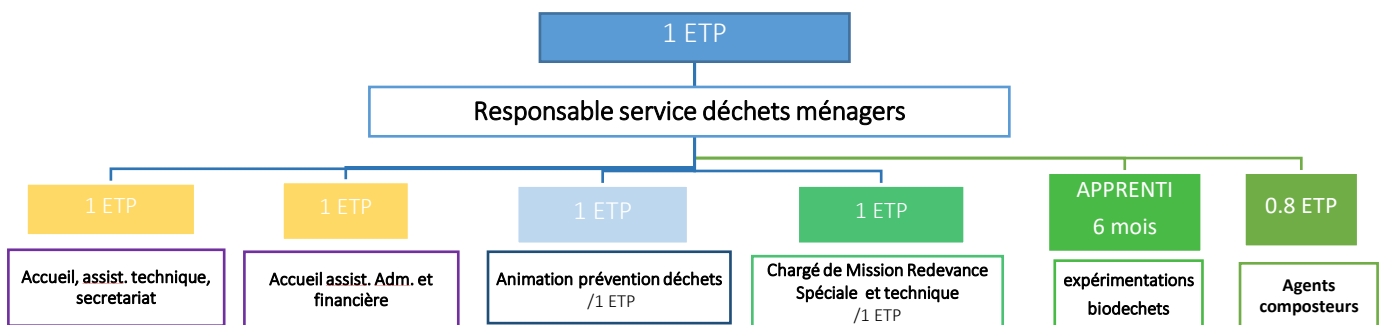
Seuls les particuliers des communes de La Ville aux Dames, Montlouis sur Loire, Véretz, Azay sur Cher et Larçay peuvent utiliser la déchetterie.

Les trimestres T2 et T3 restent les plus fréquentés. Fermeture du site en novembre et décembre 2023.

## 2.6 Les indicateurs du service

Le service déchets ménagers tient à jour annuellement des indicateurs permettant de mesurer l'activité du service.

Le service déchets ménagers s'intègre dans la Direction Technique, de l'Environnement et du Patrimoine de la communauté de communes.



### 2.6.1 L'accueil du public

Le service déchets ménagers de Touraine-Est Vallées est localisé au siège social de la collectivité « 48 rue de la Frelonnerie » à Montlouis sur Loire.

#### Coordonnées du service

Téléphone du secrétariat déchets ménagers : **02 47 25 55 50**

Adresse mail : [accueildechets@touraineestvallees.fr](mailto:accueildechets@touraineestvallees.fr)

Rubrique déchets ménagers : [www.touraineestvallees.fr](http://www.touraineestvallees.fr)

Actualités : **Facebook TEV**

#### Horaires d'accueil téléphonique service déchets ménagers

*Modification en septembre 2020*

Lundi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30

#### Horaires d'accueil physique service déchets ménagers

*Modification en juillet 2023*

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 16h30



		Appel téléphonique	Accueil physique	Total annuel
2017	Accueil déchets ménagers	1 184	134	1 318
	Accueil général	1 509	927	2 436
	<b>Total annuel</b>	<b>2 693</b>	<b>1 061</b>	<b>3 754</b>
2018	Accueil déchets ménagers	1 551	111	1662
	Accueil général	2 185	1 174	3359
	<b>Total annuel</b>	<b>3 736</b>	<b>1 285</b>	<b>5021</b>
2019	Accueil déchets ménagers	3 230	83	3 313
	Accueil général	2 724	1 466	4 190
	<b>Total annuel</b>	<b>5 954</b>	<b>1 549</b>	<b>7 503</b>
2020	Accueil déchets ménagers	2 003	62	2 065
	Accueil général	2 881	970	3 851
	<b>Total annuel</b>	<b>4 884</b>	<b>1 032</b>	<b>5 916</b>
2021	Accueil déchets ménagers	1 170	70 Hors campagne composteurs	1 240
	Accueil général	x	x	x
	<b>Total annuel</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
2022	Accueil déchets ménagers	1 412 +3%/2021	84 Hors campagne composteurs	1 496
	Accueil général	775	x	x
	<b>Total annuel</b>	<b>2 187</b>	<b>x</b>	<b>X</b>
2023	Accueil déchets ménagers	1 871	126 Hors campagne composteurs	1 997
	Accueil général	1 830	461 avec composteurs	x
	<b>Total annuel</b>	<b>3 701</b>	<b>587</b>	<b>4 288</b>

Contacts téléphoniques avec les usagers (CCTEV) :

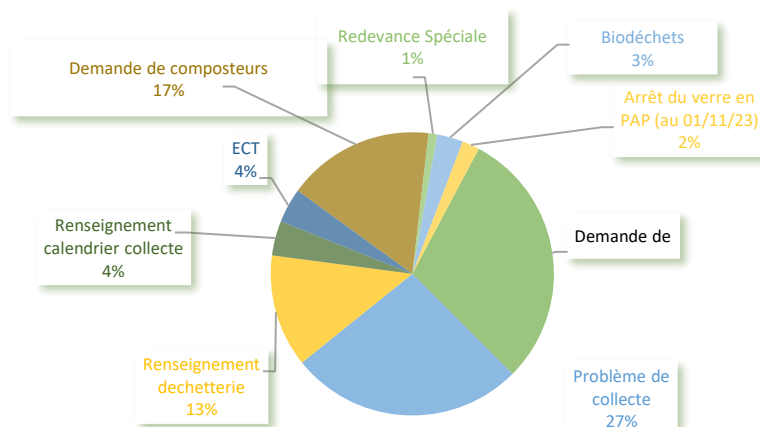
- 308 appels par mois
- 50.5% d'appels direct au service et 49.5% à l'accueil général (AG)

Mise en service d'un serveur vocal interactif sur la ligne directe service déchets ménagers (SVI) en septembre 2021.

Contacts physiques avec les usagers :

- Moyenne de 10 visites par mois avec une hausse de + 25%/2022

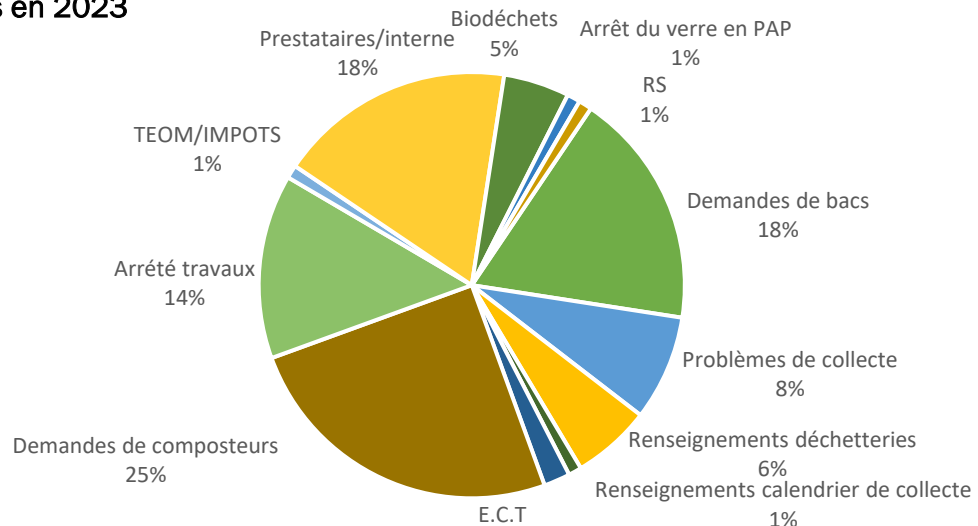
Nature des appels en 2023



### Nature des mails traités en 2023

- Adresse mail : [accueildechets@touraineestvallees.fr](mailto:accueildechets@touraineestvallees.fr)
- 2 654 mails traités contre 2 287 mails en 2022. Une hausse de + 16 % pour une moyenne de 221 mails par mois en traitement.
- Les  $\frac{3}{4}$  des mails qui sont traités par le service sont des demandes de bacs, demandes de composteurs.

### Nature des mails en 2023



### 2.6.2 Cartes de déchetterie

Des titres d'accès sont remis aux utilisateurs des déchetteries intercommunales, sur demande auprès du service. Trois titres d'accès différents sont proposés :

- Pour les particuliers des communes Sud Loire : carte pour la déchetterie de Montlouis sur Loire. Formulaire papier ou en ligne à compléter + justificatif de domicile.
- Pour les particuliers des communes Nord Loire : macarons (autocollants) fournis par la TEV et remis par les mairies des communes où réside l'utilisateur pour la déchetterie de Vernou sur Brenne. Dotation non suivie en 2023.
- Pour les professionnels et services municipaux : cartes non informatisées depuis 2018, remises sur demande auprès de la CCTEV (coupon à remplir chaque année pour déterminer le mode de facturation des passages en déchetterie).
- Le système informatisé mis en place en 2011 à la déchetterie de Montlouis sur Loire n'est plus opérationnel depuis août 2016. Le contrôle des cartes est cependant effectué par les gardiens du site, tout comme à Vernou sur Brenne.
- L'accès aux bennes de Monnaie et à la plateforme végétaux d'Azay sur Cher s'effectue également sur présentation d'un des titres d'accès de déchetteries (carte et macaron).

En 2023, **669 cartes** ont été délivrées par le service contre 807 cartes en 2022 soit une baisse de 17%. La très grande majorité des cartes d'accès sont remises aux particuliers (sud CCTEV).

4 nouvelles demandes de cartes d'accès en déchetteries pour les professionnels ont été traitées en 2023.

### 2.6.3 Distribution des composteurs

En 2023, **3 593** composteurs bois ont été mis à disposition gratuitement par le service déchets ménagers (campagne de 5 000 composteurs – sept 2023 à février 2024).

600 L en bois  
 + 1 bio-seau de 10L



**+ 52.8 %**  
 des foyers équipés  
 depuis 2006

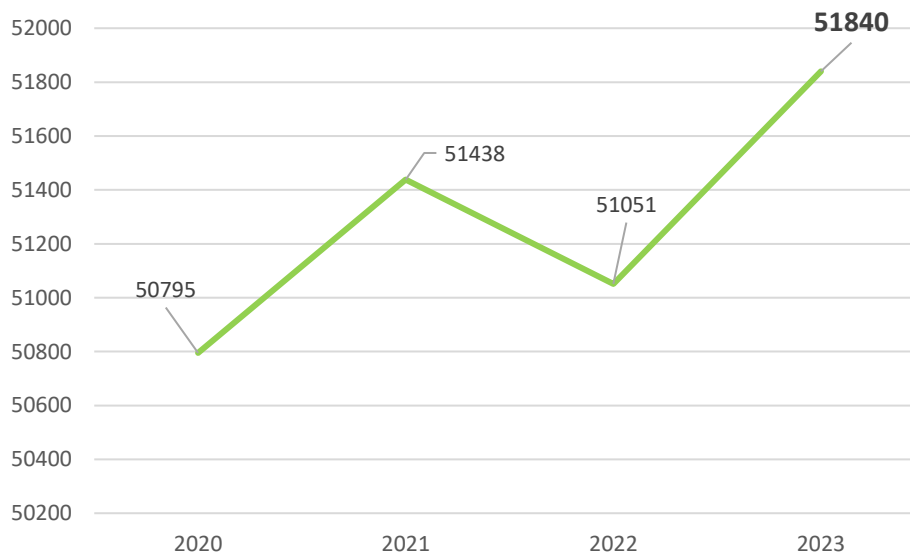
**8 826 composteurs**  
 mis en place sur tout le territoire depuis 2006.

### 2.6.4 Dotation de bacs de collecte

Utilisation d'un logiciel de gestion de parc de bacs pour l'ensemble du territoire.

Le parc de bacs se compose de 51 840 bacs en 2023 pour l'ensemble des flux collectés (42 % OMR)

Evolution du parc de parc depuis 2020



La majorité du parc de bacs se compose de bacs 120L et 240L.

Augmentation de 1.34% du parc ( + 690 bacs /2022) dûe à la dotation de plusieurs maisons individuelles en lotissement ( nouveau ou anciens) et la mise en place de bacs de tri sélectifs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, arrêt de la collecte en porte-à-porte des emballages en verre au sud CCTEV. Une évolution du parc de bacs est à prévoir pour 2024 (nombre de retrait).

La modification du marché de collecte pour 2025, notamment sur la fréquence de collecte des Omr et du tri sélectif, pourra engendrer des mouvements de bacs importants sur 2024 (redevables RS).

## 3 LES INDICATEURS FINANCIERS

### 3.1 Le financement du service public

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

Il s'agit pour la communauté de communes de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**. Son produit est estimé sur la base de l'équilibre budgétaire du service d'élimination des déchets.

Depuis 2017, la communauté de communes possède un budget annexe déchets ménagers.

#### 3.1.1 Taux de la TEOM

En 2017, le conseil communautaire a validé le fait que l'ensemble des zonages antérieurs soient repris et que les taux appliqués seraient identiques à ceux votés en 2016. (*Délibération n° 101-2017*).

Communes	Bases prévisionnelles notifiées pour 2023 (en €)	Taux 2023	Produits attendus pour 2023 (en €)
Azay-sur-Cher	2 969 352	<b>15,00%</b>	445 260
La Ville-aux-Dames	7 060 091	<b>9,57%</b>	675 960
Larçay	2 170 156	<b>15,49%</b>	336 050
Montlouis-sur-Loire	11 318 002	<b>13,49%</b>	1 527 200
Véretz	3 606 036	<b>16,34%</b>	589 120
Taux réduit	17 331	<b>3,47%</b>	510
Chançay	931 048	<b>12,81%</b>	119 290
Monnaie	4 747 497	<b>12,81%</b>	608 250
Reugny	1 237 498	<b>12,81%</b>	158 550
Vernou-sur-Brenne	2 577 878	<b>12,81%</b>	330 280
Vouvray	3 804 479	<b>12,81%</b>	487 430
<b>Total</b>	<b>40 439 368</b>		<b>5 277 900</b>

6 zones

1 zone

Le 30 mars 2023, le conseil communautaire a voté (*Délibération n° DEL27-2023*) :

- 2 augmentations du taux de TEOM en 2020 et 2021
- Maintien des taux 2021 en 2022
- Evolution des taux de TEOM de 6.5% en 2023

Le budget primitif 2023 est composé comme suit en recettes et en dépenses, pour des montants hors taxes, avec reprise des résultats et des restes à réaliser 2022 :

- **8 604 860,41 €** en section de fonctionnement,
- En suréquilibre de **1 167 108,35 €** pour la section d'investissement.

Il est précisé que les résultats 2022 et les restes à réaliser sont repris au budget primitif.

### 3.1.2 Montant de la TEOM

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**MONTANT TEOM + RS = 5 439 900 € TTC**

Le **montant réellement** perçu par la TEV pour 2023 est égal à :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M. - chapitre 73) :  
**5 312 350.30 €**, contre 4 601 112 € en 2022 – soit une augmentation de + 15.5%, due :
  - ➔ La préservation de l'épargne brute du budget déchets ménagers
  - ➔ L'évolution des dépenses de fonctionnement
  - ➔ La préservation de la capacité financière des prochaines années

Depuis la fusion au 1er janvier 2017, les zonages des anciens territoires s'appliquent et continueront à s'appliquer tant que la T.E.O.M. ne sera pas réinstituée par l'EPCI. De même, les exonérations de T.E.O.M. délibérées en 2016 par chaque EPCI s'appliquent toujours.

La loi de finances 2021 a prolongé le délai de ré-institution de la T.E.O.M. puisqu'elle peut être effectuée au plus tard en octobre 2023 pour une application au 1er janvier 2024. Ce délai octroyé aux intercommunalités issues de fusions permet d'inciter à la tarification incitative.

- La redevance spéciale (R.S.) mise en place au 1er janvier 2022 pour **151 601,13 €** (évolution de 0.03€/L), contre 142 145,64 € en 2022 – soit une augmentation de 6.6%, due :
  - ➔ L'évolution des dépenses de fonctionnement

Les établissements privés et publics, utilisateurs du service public d'élimination des déchets et produisant une quantité de déchets non recyclables supérieure à 660L par semaine sont assujetties à la RS. Le montant de la RS facturé est calculé en fonction du service rendu, à savoir : le volume des bacs de déchets non recyclables mis à disposition et la fréquence de collecte hebdomadaire des déchets non recyclables. La facturation est semestrielle.

**TARIF UNITAIRE (€/LITRE) X VOLUME EN PLACE (LITRE)**  
**X NOMBRE DE COLLECTES HEBDOMADAIRES**  
**X (NOMBRE DE SEMAINES D'ACTIVITÉ/52)**



En 2023 le tarif unitaire est fixé à 0,54€/L, fixé par délibération du conseil communautaire (Délibération n° DEL136-2022).

## 3.2 Le budget du service

Extrait du CA 2023 – DEL17-2024 du 28 mars 2024.

Le compte administratif 2023 du budget Déchets Ménagers de la Communauté Touraine-Est Vallées peut être synthétisé par les résultats suivants, pour les opérations du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire :

- Un déficit de **383 428,29 €** pour la section d'investissement,
- Un déficit de **292 076,69 €** pour la section de fonctionnement.

Les mouvements financiers enregistrés en 2023 se composent d'une part d'opérations nouvelles propres à l'exercice et d'autre part, de la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

Toutes opérations confondues, les résultats cumulés de l'exercice 2023 sont, par section, les suivants :

Excédent de fonctionnement cumulé	1 498 073,72 €
Excédent d'investissement cumulé	204 988,79 €
Solde d'exécution (hors RAR) = excédent	1 703 062,51 €

En parallèle, on constate un besoin de financement des restes à réaliser (RAR) de 2023 à hauteur de 303 148,87 € (soit 415 762,62 € pour les dépenses et 112 613,75 € en recettes reportées).

### 3.2.1 Dépenses de fonctionnement

En euros TTC.

Données extraites de la délibération du CA 2023.

- **Dépenses** réalisées : **6 823 869,22 €** (5 322 715,11 € en 2022),
- **Recettes** perçues : **6 531 792,53 €** (6 287 603,85 € en 2022).

Ces dépenses obligatoires, se composent de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante du service et de l'activité. Voici les postes en détail par chapitre :

<b>Les charges à caractère général (chapitre 011)</b>	<b>6 393 942,16 €</b> (4 878 089,43 € en 2022).	En augmentation de 31% par rapport à l'exercice 2022, les dépenses de ce chapitre ont été réalisées à 97%, par rapport au budgété 2023.
<b>Les principaux postes de dépenses sont :</b>		
<b>La collecte en porte à porte</b>	Environ 1 748 265 € (1 607 851€ en 2022).	Ces dépenses augmentent (+8,7 %) par rapport à l'année précédente malgré une baisse des tonnages collectés.
<b>La collecte en apport volontaire</b> (colonnes et exploitation des déchetteries)	Environ 1 129 648 € (938 275 € en 2022, soit +20 %) de 10.4% des frais d'exploitation des déchetteries.	S'expliquant principalement par l'augmentation des tonnages des OMr et tri de 10.6% mais également par l'augmentation

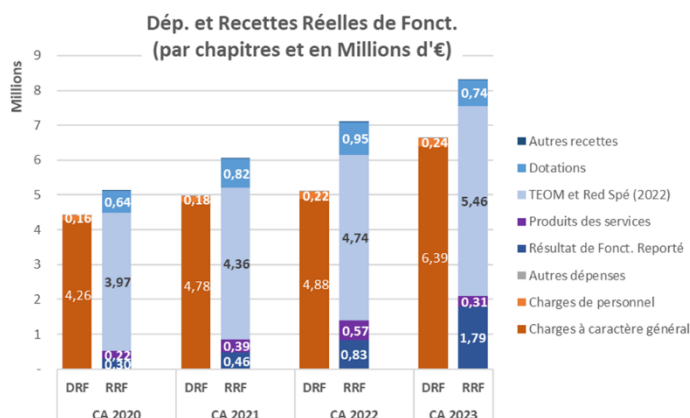
<b>Le traitement des déchets ménagers</b> (ordures ménagères et déchets des déchetteries)	2 149 219,81 € (1 281 166,11 € en 2022),	Ces dépenses ont augmenté de 67.7% par rapport à 2022 malgré une réduction des tonnages de 6.6% en OM et augmentation de 0.2% des déchets issus des déchetteries
<b>Le transit des déchets ménagers</b>	Environ 439 627 € (330 276 € en 2022)	Ces dépenses ont augmenté de 33 % par rapport à 2022 en raison d'un surcoût de transfert des ordures ménagères pour 2023 et 2024 (UVE Blois).
<b>Le tri des déchets recyclables</b>	Environ 725 592 € (598 077 € en 2022)	Ces dépenses ont augmenté de 21,32% en raison de l'augmentation des coûts de tri (nouveau marché d'un an) et de refus de tri (stabilisation des tonnages à trier entre 2023 et 2022).
<b>La pré-collecte en porte à porte</b> (livraison des bacs à domicile)	39 010 € (36 190 € en 2022).	On constate une augmentation des dépenses de 7.8% par rapport à 2022 en raison du nombre plus important d'intervention (+34% de dotation de bacs)
<b>La pré-collecte en apport volontaire</b> (entretien des colonnes de tri)	34 708,40 € (17 539 € en 2022)	Ces dépenses ont augmenté de 97.8% en raison des nombreuses maintenances préventives et curatives sur le parc de colonnes enterrées et de la mise en place du nouveau parc de colonnes aériennes pour le verre ménagers au sud du territoire.
<b>Diverses dépenses liées à la structure du service</b>	51 994 €	Cotisation à Touraine Propre de 25 754 € et cotisation AMO, étude de sol déchetterie, frais de téléphonie, contrôle période déchetterie et divers petits travaux et maintenance.
<b>La communication</b>	23 048,55 € (4 501€ en 2022),	Les dépenses sont en forte augmentation en raison des actions liées au l'arrêt du verre en porte-à-porte, des dispositifs de tri à la source des biodéchets (composteurs/apport volontaire) et du réemploi.
<b>La prévention</b>	5 203,45 € (3 789€ en 2022),	Les dépenses ont augmenté de 37.3% en raison des dispositifs de prévention mis en place principalement pour les biodéchets (animations, matériels et pesées pour biodéchets, broyage végétaux).
<i>Pour information, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes est supportée dans le cadre du traitement des déchets ménagers, et des prestations réalisées en déchetteries, ventilées dans les différents postes détaillés ci-dessus.</i>		
<b>Les charges de personnel (chapitre 012)</b>	<b>238 969,86 €</b>	219 997,19 € en 2022.
<i>Ces charges correspondent à la rémunération directe des 5 agents du service Déchets Ménagers ainsi qu'au remboursement du temps passé par des agents du budget principal pour les fonctions supports (ressources humaines et finances). Un apprenti biodéchets et deux agents en charge de la distribution des composteurs ont également été présents au sein du service. De plus, dans ce chapitre, on comptabilise la rémunération du personnel de la Commune de Monnaie pour le gardiennage des bennes de déchets verts.</i>		
<b>Les charges de gestion courante (chapitre 65)</b>	<b>157,94 €</b>	157,94 €
<b>Dotations aux amortissements (chapitre 042)</b>	<b>190 799,26</b>	Afin de comptabiliser la dépréciation des éléments de l'actif du budget Déchets Ménagers.

### 3.2.2 Recettes de fonctionnement

En euros TTC.  
 Données extraites du CA 2023.

Les recettes de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :

<b>La fiscalité (chapitre 73)</b>	<b>5 463 951 €</b>	4 743 257,64 € en 2022
<b>Elle se décompose comme suit :</b>		
<b>La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M. - chapitre 73)</b>	<b>5 312 350 ,30 €</b>	Contre 4 601 112 € en 2022 – soit une augmentation de + 15%.
<b>La redevance spéciale (RS)</b>	<b>151 601,13 €</b>	Contre 142 145,64 € en 2022) Après des « gros producteurs de déchets -hors ménages ». Le nombre de redevables est stable entre 2023 et 2022 mais le tarif a évolué de 0.03 €/L.
<b>Les subventions et dotations (chapitre 74)</b>	<b>736 548 €</b>	Contre 949 273,6 € en 2022.
<p><i>Les recettes perçues proviennent des éco-organismes et majoritairement de la valorisation des déchets recyclables est sont en diminution de 7,4% (environ 685 879,59 €). Les recettes provenant du SMICTOM pour les accès à la déchetterie de Vernou par la Commune de Noizay (37 412 €) restent stables.</i></p> <p><i>En 2023, le budget déchets ménagers à également reçu des subventions de fonctionnement en lien avec les bio-déchets (8 879,50€ de la région et 11 200 € du fonds LEADER).</i></p> <p><i>Le FCTVA de fonctionnement représente 383,10 €.</i></p>		
<b>Les produits de services et ventes (chapitre 70)</b>	<b>305 507 €</b>	Contre 569 741,85 € en 2022
<p><i>Ces recettes comprennent notamment les accès en déchetterie (fréquentation stable mais augmentation des tarifs d'accès en 2023) et les reprises de matériaux (papier, emballages, aluminium, verre, etc). Une forte diminution de ces recettes de -264 235 € par rapport à 2022 en raison d'une baisse importante des prix de reprise notamment sur le flux plastique (-44%).</i></p>		
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>		
Atténuation de charges (chapitre 013)	870 €	
Produits exceptionnels (chapitre 77)	16 902 €	
Produits de gestion courante (chapitre 75)	2.21 €	
Dotations aux amortissements de subventions reçues (chapitre d'ordre 042)	8 012 €	
<p><i>Pour les opérations 2023, la section de fonctionnement a donc dégagé un déficit de 292 076,69 €. Au 31 décembre 2023, le résultat de clôture de fonctionnement, intégrant le report de 2022, s'élève à un excédent total de 1 498 073,72 €.</i></p>		



### 3.2.3 Dépenses d'investissement

En euros TTC.

Données extraites du CA 2023.

Les dépenses d'investissement 2023 (hors RAR et reports 2022) s'élèvent à **691 548,45 €** (contre 143 271,36 € en 2022) et se composent notamment de :

<b>La pré-collecte en porte à porte</b>	Environ 94 017,78 €	Liés à l'achat de bacs de collecte (ordures ménagères/tri sélectif/verre)
<b>La pré-collecte en apport volontaire</b>	Environ 126 854,15 €	Liés à l'installation de colonnes aériennes pour la collecte du verre
<b>Communication :</b>	1691 €	Création de motion design sur le thème des biodéchets et création d'outils de communication sur le compostage
<b>Prévention</b>	341 851,51 €	Acquisition de composteurs individuels et collectifs, bio-seaux
<b>Les dépenses liées au service</b>	Environ 119 121,95 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de conteneurs de stockage pour les déchetteries pour 72 253,20 €,</li> <li>- Etude de sol sur la déchetterie de Montlouis : 18 360 €,</li> <li>- Balisage déchetterie : 12 376,80 €,</li> <li>- Clôture de la déchetterie de Vernou : 2 230,80 €</li> <li>- Travaux de voirie à la déchetterie dd Montlouis : 1 780,20 €</li> <li>- Achat de pattes Seculock : 6 541,20 €,</li> <li>- Achat de matériel : 5 579 €,</li> </ul>
<b>L'amortissement des subventions reçues (chapitre d'ordre 040)</b>	8 012 €	
<i>Comme chaque année, et ce depuis 2018, nous pouvons noter qu'au 31 décembre 2023, le budget annexe Déchets Ménagers n'est pas endetté.</i>		

### 3.2.4 Recettes d'investissement

En euros TTC.

Données extraites du CA 2023.

Les recettes d'investissement 2023 (hors RAR) s'élèvent à un total de **308 120,16 €**, et se répartissent ainsi :

<b>La contrepartie des dotations aux amortissements (chapitre d'ordre 040)</b>	190 799,26 €	
<b>La perception des acomptes concernant des subventions notifiées</b>	52 111,25 €	La modernisation des déchetteries, l'expérimentation des biodéchets et composteurs et l'installation de colonnes à verre

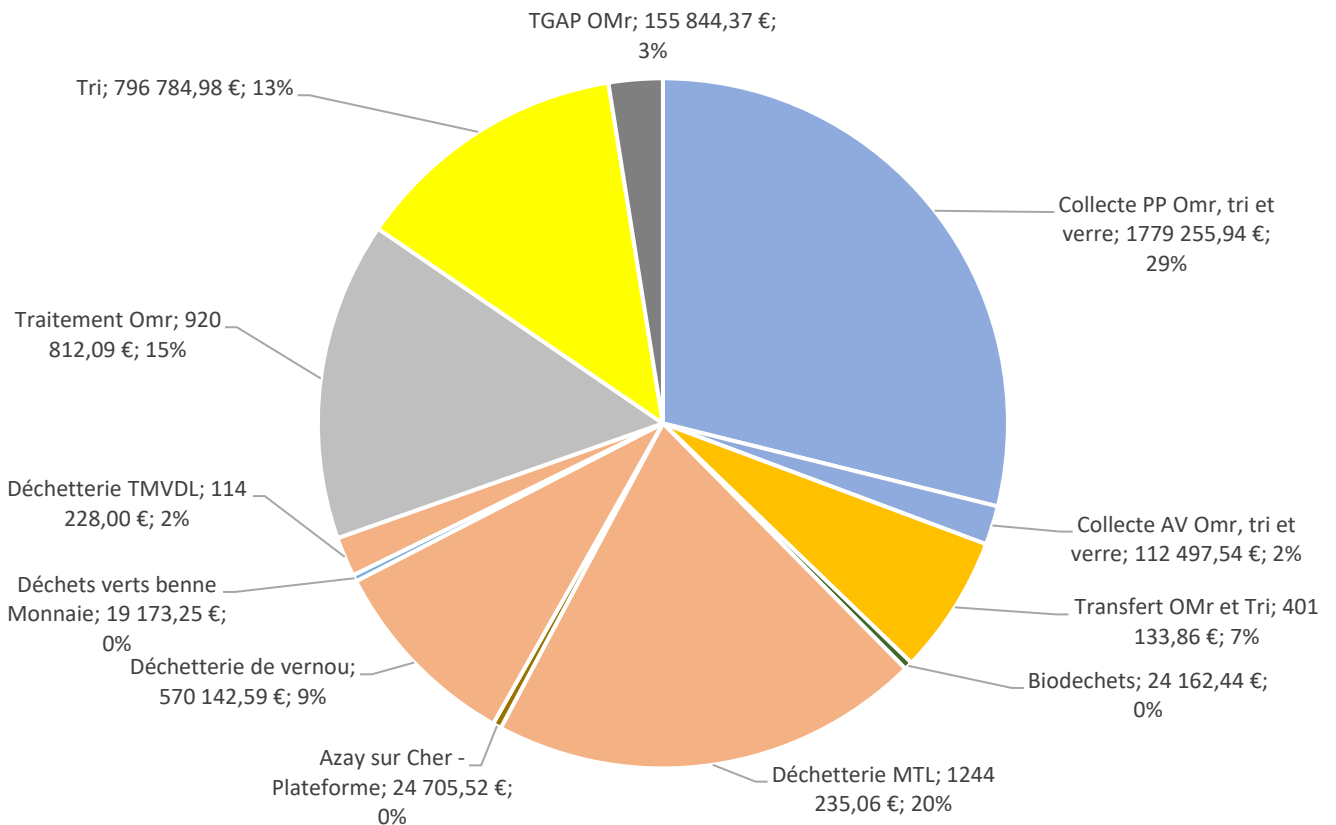
<b>Le F.C.T.V.A. sur les investissements (versé trimestriellement)</b>	65 209,65 €	
<i>L'excédent d'investissement reporté de 2022 (+588 417,08 €) cumulé au déficit d'investissement de l'exercice 2023 (383 428,29 €) entraîne un résultat de clôture excédentaire de + 204 988,79 € cumulés au 31/12/2023 pour la section d'investissement.</i>		

Depuis le 01/01/2021 application d'une TVA à 5.5% au lieu de 10% sur les prestations de service en lien notamment avec la collecte, le traitement des déchets recyclables.

Augmentation de la Taxe Général sur les Activités Polluantes (TGAP) : flux OMr + encombrants des déchetteries. Tarifs différents selon le mode de traitement.

En 2023 : TGAP UVE à 13€HT et TGAP ISDND à 51€HT.

**Repartition des dépenses de prestation de service 2023 en €TTC (dépenses de Janvier à Décembre)**



Sans Recettes	€TTC 2022	€/hab €TTC 2022	€TTC 2023	€/hab €TTC 2023	Evolution	
Collecte et transit PàP et AV	2 039 043 €	49 €	2 317 049,78 €	56 €	13,63%	
Traitement et tri avec TGAP	1 302 353 €	31 €	1 873 441 €	45 €	43,85%	Augmentation TGAP Changement centre de tri Nouveau marché de traitement des OMR
Déchetteries CCTEV	1 426 221 €	34 €	1 858 256,42 €	45 €	30,29%	Démarrage du nouveau marché de déchetterie
Déchetterie TMVDL	78 916 €	1,91 €	114 228,00 €	3 €	44,75%	Augmentation du tarif +2 €/passage
<b>DECHETTERIES</b>	<b>1 505 137 €</b>	<b>36 €</b>	<b>1 972 484,42 €</b>	<b>48 €</b>	<b>31,05%</b>	
<b>Coût TOTAL prestation de service</b>	<b>4 846 533 €</b>	<b>117 €</b>	<b>6 162 975,20 €</b>	<b>149 €</b>	<b>27,16%</b>	<b>1 316 442 € soit 31,8 €TTC/hab</b>

### 3.3 Le coût du service

#### 3.3.1 Eléments de la matrice compta-cout

Le coût aidé tous flux pour 2023 est de 128.60€HT. Données issues des matrices Compta-coût ADEME.

Dépenses réelles annuelles de fonctionnement de janvier à décembre 2023.

#### Evolution et répartition des couts aidés par habitant par flux – Matrice compta-coût– en €TTC

Cout aidé TTC	2019	2020	2021	2022	2023
Omr	46	48	52	52	63
Verre	2	3	3	2	3
Emballages et papiers	12	15	10	11	23
Déchets verts (sites annexes)	2	3	2	3	4
Déchetteries	31	30	32	34	49
Biodéchets	0	0	0	0	50
Textiles	0.1	0.1	0	0	0
<b>TOTAL coût aidé TTC</b>	<b>93€</b>	<b>96€</b>	<b>97€</b>	<b>99€</b>	<b>140€ Soit + 41.4%</b>

## 4 COMMUNICATION, PREVENTION ET ACTIONS

### 4.1 Les actions jeune public

Le service de gestion des déchets de la communauté de communes a pour **mission d'assurer la communication auprès de tous les usagers du service (ménages et hors ménages)**.

Les actions menées sont inscrites dans **le programme annuel de prévention et de communication du service** et de manière pluriannuelle dans le Plan Climat Air-Energie de la collectivité (<https://www.touraineestvallees.fr/plan-climat-air-energie-territorial-et-bilan-carbone/>).

Elles permettent d'accompagner au mieux les habitants dans leurs gestes de tri et de les sensibiliser à la réduction des déchets et la préservation de notre environnement.

Plusieurs thématiques sont abordées et planifiées tout au long de l'année :

- **Les biodéchets / le gaspillage alimentaire**
- **Le tri et la valorisation des déchets**
- **La Semaine Européenne du Développement Durable/Réduction des Déchets**
- **la réparation et le réemploi**
- **Le compostage**

En effet, la prévention des déchets permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour les utilisateurs du service qui en assure le financement.

Des outils de planification permettent à la collectivité d'organiser ses actions de communication et de prévention :

- *PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets*

Depuis la loi NOTRe de 2015, la Région Centre Val de Loire coordonne, à l'échelle régionale, les actions entreprises par l'ensemble des acteurs concernés par la prévention et la gestion des déchets. Pour ce faire, elle a élaboré un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) validé en 2019 et qui constitue à présent le volet Déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

La planification de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets est planifiée à travers le PRPDG (<https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/developpement-durable/prevention-et-gestion-des-dechets-la-region-la-manoeuvre>).

- *PCAET 2019-2025 et programme annuel de prévention et de communication déchets*

En 2019, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été créé par la collectivité. Les actions en cours concernent la mobilité, l'habitat, l'agriculture, l'alimentation, la qualité de l'air, l'économie et les nouvelles énergies (<https://www.touraineestvallees.fr/plan-climat-air-energie-territorial-et-bilan-carbone/>)

L'axe 6 de ce plan « **Ancrer la prévention et la gestion des déchets dans les pratiques du territoire** », propose le lancement d'un PLPDMA (Action 26 du PCAET).

Depuis 2017, la communauté de communes élabore et met en œuvre annuellement un plan de prévention et de communication.

- *Programme Local de Prévention et de Gestion des déchets 37*

Depuis fin 2022, un travail commun avec toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets en Indre et Loire est mené pour l'élaboration d'un Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets à l'échelle départementale. Ce document devrait être applicable courant 2024/2025.

Ce projet est piloté par le syndicat Touraine Propre dont la communauté de communes est adhérente (<https://tourainepropre.fr/programme-de-prevention/>).

Les actions en milieu scolaire

#### 4.1.1 Les actions en milieu scolaire

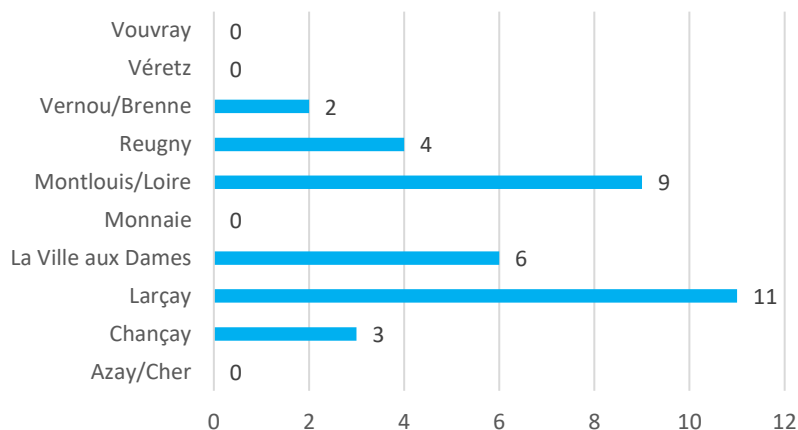
Le service déchets ménagers a proposé en 2023, un nouveau programme d'animation avec de nouvelles animations (annuel).

En 2023, 35 animations réalisées par le service déchets ménagers.

2023	35 animations réalisées
2022	54 animations réalisées
2021	26 animations réalisées- (COVID) report sur 2022
2020	51 animations réalisées sur 76 programmées (COVID)
2019	72 animations réalisées en milieu scolaire
2018	97 animations réalisées en milieu scolaire

<https://www.touraineestvallees.fr/la-prevention-des-dechets-2/> => en ligne de livret d'animations annuel proposé à l'ensemble des établissements scolaire du territoire.

Nombre d'animations réalisées en 2023



#### 4.1.2 La SERD – défi « déchets d'œuvre »



#### Classement du défi artistique

##### « Déchets d'œuvre »

Organisé par la Communauté Touraine-Est Vallées pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

##### Lauréat catégorie maternelle

Ecole Robert Dessos Montlouis sur Loire



##### Lauréat catégorie élémentaire

Ecole Marie Curie à La Ville Aux Dames



Nouvelle participation de la CCTEV à la Semaine Européenne de réduction des déchets du **18 au 26 novembre 2023**.

En 2023, lancement d'un **défi dans les écoles** du territoire :

- Création d'une œuvre représentant une peinture des **peintres Henri Matisse ou Auguste Herbin** en utilisant uniquement des déchets d'emballages recyclables pour la production
- classes participantes soit 162 élèves
- **Coût total de l'opération : 1 130 €TTC**
- Récompense : 1 atelier Cyclomorphe ou 1 atelier de la maison de la Loire 37

### 4.1.3 Les actions de nettoyage nature

#### « World clean up day »

- Sensibilisation au geste de tri des déchets
- Pesée des déchets avec la collaboration de l'animatrice du service déchets ménagers
- **600 participants** (écoles maternelles et élémentaires de Montlouis sur Loire)
- Au final, **76 kg de déchets** ont été collectés par les enfants et adultes participants de Montlouis sur Loire



## 4.2 Les actions grand public

### 4.2.1 La SEDD\*

\*Semaine Européenne du développement Durable 2022- 18 septembre au 8 octobre 2023.



Cette année, la CCTEV a proposé :

- ➔ 1 Stand sensibilisation compostage et tri des déchets le 01/10 - fête d'Automne à Montlouis
- ➔ 2 Stands de sensibilisation au tri des déchets en déchetterie : Montlouis sur Loire le 05/10/2023 et Vernou sur Brenne le 06/10/2023

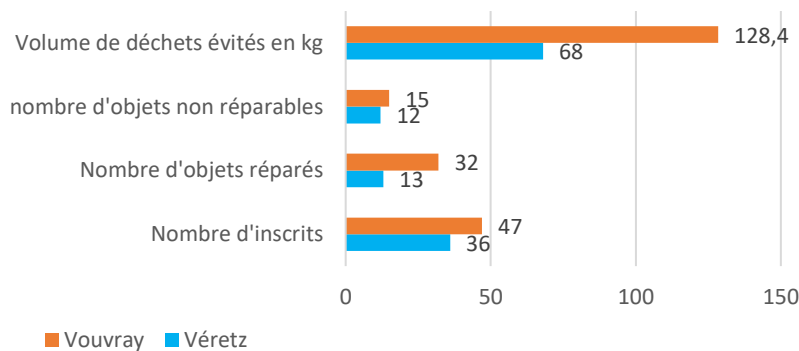


## 4.2.2 La Le réemploi et la réparation

Cette année la collectivité a choisi de sensibiliser le grand public sur les thèmes de la réparation et du réemploi.

Les ateliers se sont tenus :

- Repair'café à la salle des fêtes de **Vouvray** – samedi 9 septembre 2023 de 14h00 à 18h00
- Repair'café à la salle des fêtes de **Véretz** – samedi 17 juin 2023 de 14h00 à 18h00



### TOTAL

83 inscrits

45 objets réparés

27 non réparables

196 kg de déchets évités

## 4.2.3 Campagne de distribution 5 000 composteurs

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024 auprès de tous les producteurs, la CCtev a lancé une campagne massive de distribution gratuite de composteurs en bois.

10 points de retrait ont été proposés sur le territoire de la communauté de communes de septembre 2023 à février 2024.

En parallèle, une rubrique spécifique a été créée sur le site internet de la collectivité et plusieurs vidéos mises en ligne sur le compostage :

<https://www.touraineestvallees.fr/le-compostage/>

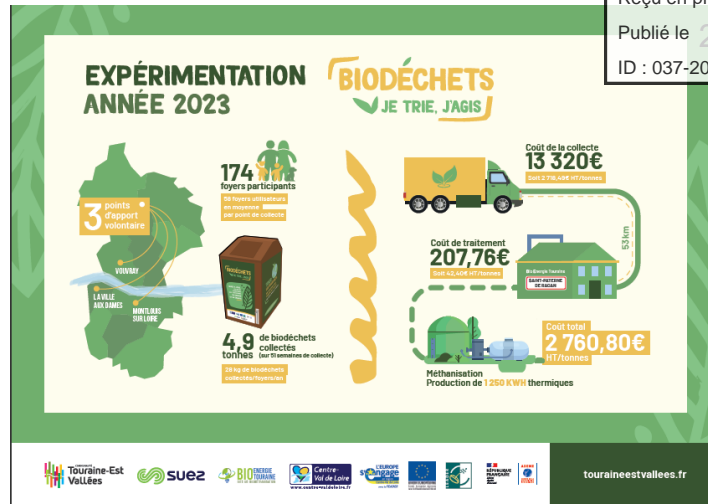
100% des composteurs ont été remis durant cette période.



## 4.2.4 Expérimentation collecte en apport volontaire des biodéchets

En parallèle, une expérimentation d'un an a été lancée pour la collecte en apport volontaire en abris bacs des biodéchets en centre-ville.

3 bornes ont été installées : **Vouvray, La Ville Aux Dames et Montlouis sur Loire.**



#### 4.2.5 Expérimentation Touraine propre – compostage collectif

Durant 1 an, la communauté de communes a participé à l'expérimentation menée par le syndicat Touraine Propre pour le déploiement de composteurs collectifs sur son territoire. La CCTEV a déployé 5 sites de compostage :

COMMUNES	Volume de biodéchets déviés en KG
AZAY SUR CHER	800
MONNAIE	Pas d'information
MONTLOUIS SUR LOIRE	200
LA VILLE AUX DAMES	Pas d'information
LA VILLE AUX DAMES	100
	1100 kg



<https://tourainepropre.fr/compostage-partage/>

#### 4.2.6 Newsletter environnement & déchets

En 2022, a été créé cet outil de communication permettant aux services déchets et environnement de communiquer largement des informations relatives à leurs compétences auprès d'usagers volontaires.

En 2023, 5 newsletters ont été diffusées auprès de plus de 500 personnes :

- Numéro 5 : mars 2023
- Numéro 6 : mai 2023
- Numéro 7 : juin 2023
- Numéro spécifique : Life
- Numéro 8 : octobre 2023
- Numéro 9 : décembre 2023



## 4.3 Les actions en commune

### 4.3.1 Expérimentations de la collecte des biodéchets

La Communauté de Communes Touraine Est Vallées a expérimenté en 2023 le compostage des biodéchets dans les restaurants scolaires du territoire et ceux pour une durée de 1 an.

Tous les restaurants scolaires du territoire de Touraine Est Vallées ont été équipés de sites de compostage (après des campagnes de pesées de biodéchets en 2022).

Ils sont installés proches des cuisines pour faciliter le travail des agents et sur un espace enherbé pour un compostage optimal.

Le poids de biodéchets valorisé dans les composteurs dépend des écoles : leur taille, le nombre de convives, le mode de gestion, le type de repas et la part de gaspillage alimentaire. Le compost produit sera utilisé par les villes pour l'entretien des espaces verts. Une cinquantaine d'agents des services de restauration ont été formés par le service Gestion des Déchets Ménagers et l'animatrice prévention les accompagne et suit régulièrement les sites.



## 4.4 Les outils de communication

### 4.4.1 Bulletins intercommunaux

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'article DM	6	15	13	6	6	9	+17
Nombre de parution	2	3	2	1	3	3	3
Nombre d'exemplaires Par distribution	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000



#### Février 2023 – Mag num 16

- Expérimentation collecte en AV des biodéchets
- Campagne de pesées des biodéchets dans les restaurants scolaires
- Recyclage des gravats – nouveauté en déchetterie
- Dossier du magazine : cout des déchets et obligation du tri à la source des biodéchets
- Expérimentation du compostage en milieu scolaire



#### Juin 2023 – Mag num 17

- Pratique du compostage et nouvelle vidéo en ligne
- Expérimentation Touraine Propre sur le compostage collectif
- Nouveau parc de véhicules de collecte
- Arrêt du verre en PAP au 01/01/2024
- Réemploi : les « repair café »



#### Nov. 2023 – Mag num 18

- Arrêt de collecte du verre en PAP et explication sur la TEOM
- Distribution gratuite des composteurs ind – 5 000
- Nouvelle filière REP
- Lutte contre le gaspillage alimentaire (pesées en cantines)
- Déploiement du compostage collectif
- Diffusion affiche spécifique biodéchets

### 4.4.2 Guide mémo tri



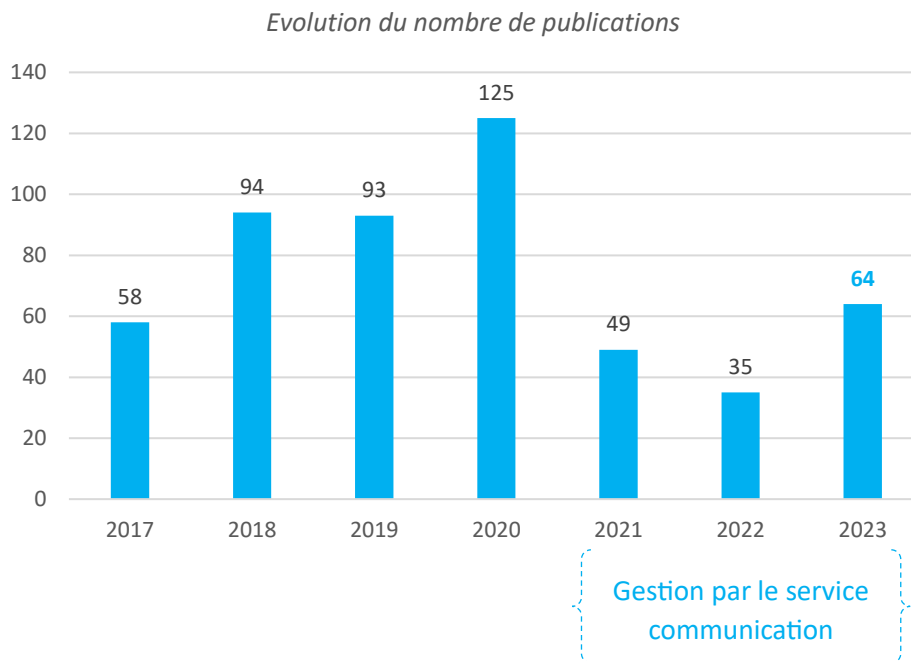
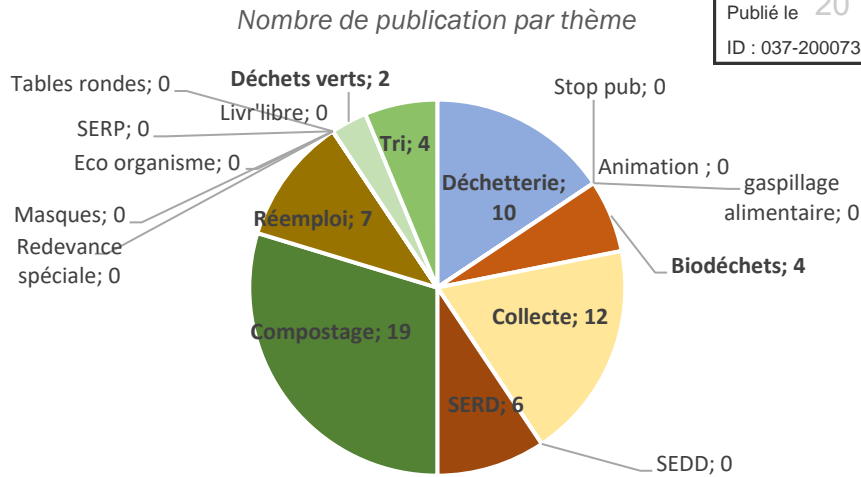
En 2023, le livret mémo tri se refait une beauté et à chaque commune son livret personnalisé.

Mise à disposition en mairie dès novembre 2023 afin de communiquer sur l'arrêt du verre au sud CCTEV et distribution avec boitage pour 5 communes (11 500 expl.).

### 4.4.3 Facebook et site internet

Le service déchets ménagers a posté très régulièrement des messages à destination des abonnés de la page FACEBOOK de la communauté de communes.

En 2023 ce sont **64 publications** sur les déchets qui ont diffusé, en majorité au sujet du compostage, de la collecte et du réemploi



## 4.5 La prévention (contrôle qualité du tri)

Lors des collectes, de nombreux bacs jaunes sont refusés en raison de leur contenu (tout venant, déchets verts, DEEE...). Ces informations sont traitées par le service quotidiennement et des courriers sont envoyés aux administrés concernés.

### 4.5.1 Les tournées de contrôle de tri

2019	21.7% des bacs contrôlés sont non-conformes
2020	14.7% des bacs contrôlés sont non-conformes
2021	7% des bacs contrôlés sont non-conformes
2022	0.5% des bacs contrôlés sont non-conformes
2023	2% des bacs contrôlés sont non-conformes
De 2019 à 2023	8% des bacs contrôlés sont non-conformes (3 075 bacs contrôlés en 5 ans)

Le service déchets ménagers réalise plusieurs campagnes de contrôle sur le territoire chaque année. En 2023, ce sont **14 tournées** qui ont été programmées.

2019	Taux moyen de non-conformité des bacs particuliers : 20.6% Taux moyen de non-conformité des bacs professionnels : 36%
2020	Taux moyen de non-conformité des bacs particuliers : 11.2% Taux moyen de non-conformité des bacs professionnels : 28.2%
2021	Taux moyen de non-conformité des bacs particuliers : 8.3% Taux moyen de non-conformité des bacs professionnels : 11%
2022	Non renseigné
2023	Taux moyen de non-conformité des bacs particuliers : 2% Taux moyen de non-conformité des bacs professionnels : 11%

Le prestataire de collecte Suez a également organisé **3 campagnes de contrôle de 4 semaines** chacune : Février /mars, juin et sept/octobre.

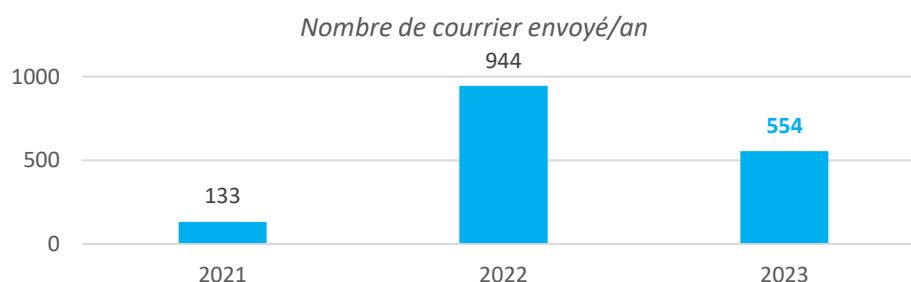
#### 4.5.2 Outils de communication mis à disposition

Documents remis aux administrés lors des contrôles de qualité du tri de septembre à décembre 2023.



#### 4.5.3 Courrier d'erreurs de tri

La communauté de communes envoie depuis plusieurs années, des courriers d'erreurs de tri auprès des foyers dans lesquels des anomalies ont été constatées dans le bac jaune soit lors de la collecte soit lors des contrôles de tri de SUEZ.



De manière générale, le taux de refus des bacs des professionnels est supérieur à celui des particuliers.

Le nombre de bacs non conformes relevé lors des campagnes de la CCTEV est en baisse par rapport à 2021 et reste faible depuis 2022 (année RS et campagne de tri).

Le nombre de courrier envoyé est inférieur à 2022 en raison du nombre de signalement par le collecteur en 2023 en diminution.

#### 4.5.3 Caractérisation du flux jaune dans les habitats collectifs

Depuis 2021, le service déchets ménagers organise, en collaboration avec les bailleurs sociaux et Suez, une tournée spécifique de collecte de tri sélectif auprès des habitats collectifs du territoire. L'objectif étant de contrôler avec précision les contenus des bacs jaunes et de quantifier le taux d'erreurs de tri.

Les erreurs récurrentes détectées permettront d'orienter les consignes de tri à communiquer auprès du public ciblé. Des plans d'actions seront en 2024 élaborés avec chaque bailleur afin d'adapter les actions de sensibilisation par secteur et par commune.

Quelques chiffres :

- 6 communes de représentées
- 16 secteurs collectés
- 1 215 foyers
- 3 645 habitants (9% de la pop de la CCTEV)
- Flux jaune = tri sélectif
- 4 journées de collecte soit 2 T240
- 4 prélèvements

Les erreurs les plus courantes : ordures ménagères, emballages en verre et textiles.

**Constat :** le taux de refus est supérieur au taux de refus global du territoire et la quantité collectée de tri est 2 fois moins importante que sur le reste du territoire/producteur.

## 4.6 Campagne de communication grand public

En 2023, quatre campagnes majeures de communication ont été menées par la communauté de communes sur les déchets ménagers :

- 1- **Compostage individuel et collectif**
- 2- **Arrêt du verre en porte-à-porte et le tri du verre**
- 3- **Obligation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024**
- 4- **Expérimentations biodéchets**



Affichage



Stand et roll Up



5 vidéos



Affichage



Panneau dans les locaux poubelles des logements collectifs



Géolocalisation des colonnes



Affichage (espaces publics, livret de collecte, bulletin interco, COVERING camion...)

